

LE PROGRÈS DE L'EST

ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST.

SHERBROOKE, P. Q., VENDREDI, 2 NOVEMBRE 1906

ABONNEMENT:
 (STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE)
 Bi-Hebdomadaire \$1 50
 Hebdomadaire 1 00
L. A. BELANGER,
 Editeur-Propriétaire.

ANNONCES:
 Une insertion par ligne 20 10
 Insertions suivantes 0 05
 Prix spéciaux et réduits pour les annonces à long terme.
 Bureaux et imprimerie: carré Strathcona.

TOUTE affaire de banque confiée à nos soins reçoit la plus sérieuse attention.

EASTERN TOWNSHIPS BANK

BUREAU-CHEF:
 SHERBROOKE, QUE.

Cinquante-trois succursales au Canada.
 Correspondants dans toutes les parties du monde.

Capital, \$3,000,000 W. M. FAIRWELL, Président.
 Réserve, \$1,600,000 JAS. MACKINNON, Gér. Général
 S. KINGELL, Gérant. STUART PATTERSON, Assistant Gérant.

SUCCURSALE DE SHERBROOKE.
 DEPARTEMENT D'ÉPARGNES.

Cartes d'Affaires.

AVOCATS.

PANNETON & LEBLANC
 AVOCATS, édifice de la Banque d'Hochelega, rue Wellington, Sherbrooke.

J. C. H. DUSSAULT, LL. M.
 AVOCAT, 107 rue St. Jacques, Montréal.

L. C. BELANGER, O. R.
 AVOCAT, Étude: Chambres nos. 4 et 5, maison Twose, no. 55 rue Wellington, Sherbrooke.

J. A. CAMIRAND,
 AVOCAT, No. 95 rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

J. S. BRODERICK,
 AVOCAT, maison Morey, Carré Commercial, Sherbrooke, P. Q.

J. LEONARD, LL. B.
 AVOCAT, Bureau: maison McManamy, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

NOTAIRES.

J. A. BEGIN | E. H. BEGIN
 NOTAIRES,
 AGENTS d'immobilier et d'assurances. Emplacements et fermes à vendre. Argent à prêter sur hypothèque. Bureau, Windsor Mills, Que.

MÉDECINS.

J. A. DARCHE, M. D.
 SPÉCIALISTE, 49 rue King, Sherbrooke. Maladie des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge. A Coaticook tous les mardis et vendredis, depuis midi, jusqu'à 5 heures. Téléphones Bell et People's aux deux endroits.

DR. J. C. ST. PIERRE,
 CHIRURGIEN-DENTISTE, Maison Hyndman, 11 rue Wellington. Téléphone Bell 440. Heures de bureau: 9 à 12 s. m.; 2 à 5 p. m., 7 à 9 p. m.

DR. LUDGER FOREST
 CHIRURGIEN-DENTISTE, édifice Metropole rue King, Sherbrooke. BELL TELEPHONE No. 398.

L. O. BACHAND, M. D.
 SPÉCIALISTE. Depuis 1899 a été en charge absolue du département de l'œil, des Oreilles, du Nez et de la Gorge à l'hôpital du Sacré-Cœur, de Sherbrooke. Heures de consultation: À l'hôpital, de 8 à 10 h. tous les jours excepté le dimanche. À son bureau, 11 rue Brooks, Sherbrooke, P. Q., de 10 h. m. à 5 p. m.

N. A. DUSSAULT, M. D.
 MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE. Heures de consultation: À l'hôpital, de 8 à 10 h. tous les jours. À son bureau, 28 rue St. Ursule, QUÉBEC.

PROFESSEUR.

CLAUDE P. LANDI, diplômé de l'Académie Royale de Musique de Londres et du Conservatoire Royal de Bruxelles, Belgique, organisateur et directeur de la Plymouth Congregational Church, Sherbrooke. Q. donne des leçons de MATHÉMATIQUES (Algèbre, Géométrie, Trigonométrie) et de LANGUAGES (Anglais, Espagnol, Italien). Pour renseignements, s'adresser à "Bellavia", rue Misson, (à la rue Montcalm), ou chez M. LeBaron, 143 rue Wellington.

ARPENTEURS.

L. A. DUFRESNE, ARPENTEUR, à son bureau les plans de construction et les plans de Sherbrooke en très grande échelle. Il peut en fournir des copies sur demande. Voyez le grand plan de Sherbrooke dans la salle de lecture du Sherbrooke House.

JOSEPH O. C. MIGNAULT, Ingénieur Civil et Arpenteur. Bureau: Maison McManamy, 125 RUE WELLINGTON, SHERBROOKE. Téléphone Bell 52.

NOUS RECOMMANDONS LE SIROP FAJARDO! Supérieur à la mélasse Barbade **GOUTZ-LE.** Les familles de la ville pourront se le procurer, au détail, chez M. Alfred Lanctôt, coin des rues Peel et du Marché. M. Lanctôt se fera un plaisir de vous le faire goûter.

VENTE AU GROS CHEZ C. O. GENEST & FILS, SHERBROOKE, P. Q.

BANQUE D'HOCHÉLAGA.

Bureau Principal - MONTRÉAL.

CAPITAL VERSE - \$2,000,000
 RÉSERVE - \$1,450,000

Directeurs: F. X. St. Charles, Président; R. Bickerdike, M. P. P., Vice-Prés.; C. Chaput, J. A. Trudger, administrateur; G. A. Giroux, assistant gérant; O. E. Dorais, inspecteur.

Succursales: Sherbrooke, Québec, Trois-Rivières, Joliette, Sorel, Valleyfield, Louiseville, Yankieek Hill, Ont., Winnipeg, Man., Montréal, 1376 Ste. Catherine et 1728 Ste. Catherine près Sanguinet, et 224 Notre-Dame ouest. Département d'épargne - Au Bureau principal et aux succursales.

CO-RÉPONDANTS:
 Londres, Anglettere, Clydesdale Bank Limited et les agences; Credit Lyonnais, Crédit Industriel et Commercial, Comptoir National d'Escompte de Paris, Franco, Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte, Crédit Industriel et Commercial, Société Générale; Berlin, Deutsche Bank; Bruxelles, Crédit Lyonnais; Anvers, Banque Centrale Anversoise; New-York, National Park Bank, National City Bank of New-York, Importers and Traders Bank, Leadenburg, Baltimore & Co., Heidelberg, Ickelheimer & Cie.; Boston, Third National Bank, National Bank of Redemption; International Trust Co.; National Bank of the Commonwealth; Chicago, National Live Stock Bank, Illinois Trust and Savings Bank.

Collections dans tout le Canada aux taux les plus bas. Emet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

La Banque Nationale

BUREAU CENTRAL, QUÉBEC.
 Capital - \$1,500,000
 Réserve et profits indivis, \$648,920.06

BUREAU DE DIRECTION:
 Rodolphe Audette, président,
 J. Hon. Juko A. Chauveau, vice-président,
 Victor Chabert, Sec. Forier, H. Halbert,
 N. Rioux, Victor Lemieux.
 NAP. LAVOIE, Inspecteur.

P. LAFRANCE, Gérant.

SUCCURSALES:
 Québec (Basse Ville) L'Assommoir
 (St. Roch) St. Charles, Belle.
 (Rue St. Jean) Montmagny,
 Montréal (Rue St. Anne) de la Pocq.
 St. Jacques Rivière du Loup Sta.
 Fraserville Trois Pistoles
 Sherbrooke Rimouski
 Coaticook Amqui
 St. Eustache Murray Bay
 Beauport Baie St. Paul
 St. Marie Beauce Plessisville
 St. François Roberval
 St. François du Lac St. Casimir
 Nicolet Joliette
 St. Raymond, Ont. Ottawa, Ont.

CO-RÉPONDANTS:
 A Londres, Ang. The National Bank of Scotland, Ltd.; Paris, France, Credit Lyonnais; New-York, First National Bank; Boston, Mass., First National Bank of Boston. Les affaires confiées à notre soin recevront toute notre attention. La correspondance est respectueusement accueillie.

ST. LAWRENCE HALL
 MONTREAL, P. Q.

L'hôtel le plus fréquenté de Montréal et l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord. Situé au centre de la ville et des affaires, à proximité du bureau de poste, des bâtiments publics et autres places d'intérêt. Possède 250 chambres (chambre meublées et décorées). L'hôtel est situé par la ligne électrique et muné d'un ascenseur. Volant à l'arrivée et au départ des valises ou des bagages. Prix modérés.
 HENRY HOGAN, Propriétaire

WM. MURRAY & CO.
 17 et 19 RUE KING.

L'assortiment le plus beau et le plus complet

d'Épicerie, Vins et Liqueurs

FRUITS, Vaisselle et Verrerie

De la cité.

MARCHANDISES DE NOËL

Arrivant tous les jours.

Seuls agents du fameux "House of Lords Scotch Whisky" de Henry Simpson & Co.

Sachez nos prix et vous serez convaincus qu'ils sont les plus bas.

WM. MURRAY & CO. SHERBROOKE

"Les Amateurs de Thé du Japon" doivent faire l'épreuve du

"SALADA"

Thé Vert Incolore de Ceylon -- "Il est délicieux"

Ce Thé étant absolument PUR, l'usage en est hygiénique. Même forme que le célèbre Thé Noir portant la marque "SALADA." En paquets, seulement 25c, 30c, 40c, 50c la livre.

Impossible de vous Tromper!

ACHETEZ VOS Habits, Chaussures, Chapeaux, Chemises, Collets, Parapluies, etc., etc.

—CHEZ—

LS. A. CODERE

Le Magasin de Perfection.

N'oubliez pas que vous gagnerez plus que votre trouble.

L. A. CODERE,
 EDIFICE METROPOLE. RUE KING.

PRESCRIPTIONS DES MÉDECINS.

La préparation des Prescriptions des Médecins constitue une spécialité importante de notre Pharmacie.

Nous garantissons l'exactitude de nos préparations, la pureté des drogues et produits chimiques employés et le meilleur marché possible.

Les milliers de Prescriptions que nous avons déjà remplies à la satisfaction de nos clients sont aussi une garantie pour le public.

Attention spéciale aux commandes reçues par maille ou par téléphone. Marchandises livrées à domicile.

PHARMACIE CHAGNON
 Maison Fletcher. Phone 493. Sherbrooke.

'LE COURRIER DES ETATS-UNIS'

SEUL JOURNAL D'AMÉRIQUE

Publie des dépêches spéciales de son correspondant de Paris. Les dépêches de France et autres pays d'EUROPE, de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA (Payable invariablement d'avance.)

	Un An	6m.	3m.
Edition Quotidienne (Courrier du Dimanche compris)	\$12.60	\$6.30	\$3.40
Courrier du Dimanche (paraît le dimanche matin)	2.50	1.50	
Edition Hebdomadaire (paraissant le mardi matin)	5.20	2.60	1.50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Nota: engagements n'ont lieu qu'après avoir payé par chèques, traites, Mandats-Poste (Money Orders) ou Express-Money Orders à l'ordre de

H. P. SAMPERS & CO.
 196 et 197 Fulton St., New York.

La maison Stroud a toujours tenu les devants avec ses Thés et Cafés. Les avez-vous jamais essayés? Sinon, il n'est jamais trop tard. Lorsqu'on en use une fois, on en use toujours.

STROUD

93 RUE WELLINGTON. TEL. BELL 404.

ABONNEMENT:
 Un an, \$1.00, strictement payable d'avance sinon l'abonnement sera de \$1.50. En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit d'où vous partez. Ce point est très important.

Le Progrès de l'Est

2 NOV. 1906.

LA TOUSSAINT

C'est la fête que l'Eglise célèbre le premier novembre en l'honneur de tous les saints.

Le peuple confond souvent La Toussaint avec la Commémoration des Morts, qui tombe le 2 novembre.

L'établissement de la fête de Toussaint a son origine dans la dédicace que fit, en 607, le pape Boniface IV, de l'église du Panthéon, à Rome. L'ancien temple païen fut dédié à la Vierge et à tous les martyrs, et pris le nom de Notre-Dame-des-Martyrs. Vers l'an 731, le pape Grégoire III érigea une chapelle en l'honneur de tous les saints, dans l'église de Saint-Pierre de Rome; depuis ce temps, la Toussaint a été célébrée à Rome. En France, cette fête s'introduisit en 837, sous le règne de Louis le D'bonnaire, à l'occasion du voyage de Grégoire IV dans ce pays. Elle fut bientôt adoptée dans toutes les provinces.

L'église grecque célèbre cette fête dès le IVe siècle; elle était placée au premier dimanche après la Pentecôte, et l'un des sermons de saint Christophe roule sur ce sujet. Dans l'Eglise romaine, elle est fixée depuis Grégoire III au 1er novembre. L'office que Pie V a réformé presque entièrement pour lui donner une plus grande solennité, contient quelques morceaux remarquables, tels que l'oraison de la messe de Vigile "Oratio de Spiritu Sancto"; les antienne et les réponses de la messe du jour, les leçons du second nocturne et l'hymne: "Placare, Christe, servilium."

A cause de la date si rapprochée de la "Fête des morts", le peuple, pour qui tout chômage est onéreux, a pris l'habitude de rendre visite aux tombes des chers disparus le jour de la Toussaint. Partout, dans toute la catholicité, les fidèles se rendent en foule dans les cimetières, donnent un souve-nir ému à leurs parents défunts et honorent le souvenir des morts illustres qui, de leur vivant, se sont rendus dignes des hommages populaires.

Le Jour Des Morts au Mexique

"Qu'onque a beaucoup vu, doit avoir beaucoup retenu."
 LA FONTAINE.

Ce que le "globe trotter" moderne a surtout l'occasion de noter et de retenir au cours de ses voyages, est que: "tous les goûts sont dans la Nature". La différente façon dont la même idée est envisagée dans plusieurs pays offre parfois un contraste piquant, et qui pourrait fournir ample matière à des réflexions philosophiques.

C'est ainsi que me trouvant à Montréal le jour de la Toussaint, je fus l'occasion de faire une comparaison entre la façon dont cette fête est célébrée au Canada, et à Mexico, l'antique capitale du Mexique. Je dis "antique", car sa vieillesse est fort vénérable, surtout pour l'Amérique où tout est si jeune, sans peut-être les habitants!

Je n'ai pas besoin de m'étendre beaucoup sur la célébration de la Fête des Morts à Montréal, car elle se passe à peu près de la même façon qu'en France. Comme on pourrait s'y attendre, elle a un caractère très solennel. A plusieurs reprises dans cette journée les cloches de Notre-Dame font entendre leur voix majestueuse, qui semble porter des sentiments de recueillement et des pensées sévères dans l'âme de ceux qui les écoutent, arrachés pour un instant aux pensées banales de la vie quotidienne. La partie la plus importante de la fête est une cérémonie religieuse importante qui a lieu en plein air au cimetière de la Côte-des-Neiges, en présence d'une grande foule de catholiques venus de Montréal.

Transportons-nous maintenant par la pensée à Mexico, et l'impression change complètement. Là bas aussi la fête s'annonce au son des cloches, mais quelle différence! Les sonneries lentes et majestueuses de Notre Dame de Montréal font place à des volées qui déchirent l'air incessamment d'un ton fébrile caractéristique, dont le charme un peu sauvage peut cependant être très goûté par le touriste d'inclination poétique. Mais laissons là les cloches et la poésie, et portons nos pas vers le Zocalo, la grande place de Mexico, qui correspond plus ou moins à la Place d'Armes de Montréal. Il y a beaucoup de monde, et nous voyons vite l'explication, car il s'y trouve une espèce de foire. Le bruit est intense, et au brouhaha de la foule

s'ajoute le grincement de crécelles énormes et en formes de... cercueils, que les Indiens font tourner avec délices. Vous pensez peut-être que c'est une façon bizarre de célébrer la mémoire des morts, mais l'excentricité de ces messieurs ne s'arrête pas là. Les crécelles sont encore faites pour des gens assez sérieux, mais moyennant quelques "centavos" un des Indiens qui a un étalage au Zocalo se fera un plaisir de vous vendre pour vos enfants des jouets appropriés à la circonstance. Si même vous hésitez quelque peu, elle n'hésitera pas, elle, à vous appeler affectueusement "minito" (cher petit enfant) pour vous décider, et cela même si une barbe florissante ne vous donne point la mine d'un nourrisson! Ces jouets sont aussi tous très gais; ils affectent par exemple la forme d'un cercueil ou d'un corbillard ayant un aimable squelette en guise de postillon. Bref, le goût le plus macabre pourrait être satisfait par la profusion d'objets d'allure funèbre qui sont étalés sur la place, et dont les Indiens font parade dans les rues. Mais ce n'est pas tout. Lorsqu'une famille a fini d'acheter sa provision de jouets macabres, ainsi que d'autres choses plus substantielles pour se mettre sous la dent, elle s'en va déjeuner gaiement sur la tombe de ses "chers défunts" et pour combattre sans doute les sentiments tristes qui pourraient assaillir ces messieurs et dames, il se fait un usage, parfois immodéré, hélas! du pulque, la boisson nationale mexicaine, qui est fort enivrante. Vous n'avez pas besoin de beaucoup d'imagination pour vous figurer le reste du tableau. Quant à moi, je préfère m'arrêter là! Encore une fois:

"Tous les goûts sont dans la Nature".
 E. F. DUCASSE.
 Montréal, Canada.
 L'Echo des deux Mondes.

LA BALEINE SALES

Une nouvelle industrie qui commence à prendre de grandes proportions dans le golfe de St Laurent est celle de l'exportation de la baleine salée.

Depuis quelque temps, les pêcheurs de Gaspé avaient l'habitude de saler une partie de la viande des baleines qu'ils capturaient et le mangéaient durant l'hiver, considérant cette viande tout aussi bonne que celle du bœuf salé. Maintenant, ces pêcheurs exportent une grande partie de la viande qu'ils salent dans l'Amérique du Sud, où elle est recherchée par les gourmets.

Les Chinois, si possible, sont encore plus friands de la viande de baleine que les gourmets de l'Amérique du sud et les habitants du golfe Saint Laurent leur vendent une bonne partie de leur pêche.

La pêche à la baleine est devenue maintenant des plus lucratives car on estime que chacune d'elles rapporte en moyenne \$2,000 à l'heureux pêcheur qui la capture.

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison d'octobre: Notes sur la famille Coulon de Villers, Appendice; Juges de la Cour de Vice-Amirauté de Québec, Lucien Lemieux; "Joliet" ou "Joliet", Ernest Gagnon; L'assassinat du lieutenant Weir; la reddition du fort St Jean en 1775; William Pitt et la Canada, Benjamin Sulte; Le nom Rougemont; Questions, etc., etc.

Gravure: L'hon. juge Philippe Panet.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen de Recherches Historiques en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolf, Lévis.

DECISIONS JUDICIAIRES CONVENANT LES JOURNAUX

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui-ci d'un autre est responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arriérés qu'elle doit sur son abonnement, autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4. Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

CASTORIA.
 La Santé Que Vous Voulez Toujours Acheter
 Prenez la Castoria.
 J. H. P. HITCHES

Sirop de Dr Fred J. Demers pour les Enfants

Demandez toujours ce sirop, car c'est le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et la diarrhée. En vente partout. Dépôt, 1387 rue Saint Laurent, Montréal.

Nouvelles du Canada.

Le Liniment Minard est employé par les médecins.

—M. H. Woods, facteur de la compagnie de la Baie d' Hudson, au lac Tanaqami, a envoyé au Grand Tronc un spécimen de truite de lac d'une pesanteur de 30 livres. Cette truite sera empalée pour être exhibée.

—A Winnipeg, un journal local annonçait récemment qu'une maison occupée par la famille Noyé était hantée. Depuis lors, pas un seul locataire n'a pu être trouvé par le propriétaire, malgré la rareté des loyers. Une poursuite de \$10,000 a été intentée contre le journal qui a publié cette nouvelle.

—Un cas d'infanticide est rapporté de Carrigan, Ile du Prince Edouard. Une jeune fille de 17 ans est accusée d'avoir jeté le corps de son enfant aux pouraux et qui ces derniers en auraient fait leur nourriture. La jeune fille a été arrêtée, mais le petit cadavre n'a pu être découvert, ce qui tend à confirmer la nouvelle.

Gardez le Liniment Minard dans votre maison.

—La Cie des tramsways d'Halifax a gagné une cause importante devant un jury. Le docteur Mader, de cette ville, avait obtenu en sa faveur, il y a deux ans, un verdict lui accordant \$7,000 de dommages pour avoir été blessé par un char. La Cour Supérieure avait accordé un nouveau procès, et le jury avait rendu un verdict en faveur du docteur. Le jury l'a trouvé coupable de négligence.

—Montréal vient de perdre l'une de ses citoyennes les plus âgées, dans la personne de Mme Esther Maheu. Cette femme de bien, décédée chez sa fille, avait vu le jour à Saint Jacques l'Archevêque, le 1er novembre 1801. Elle avait donc 105 ans moins trois jours. En 1827, elle avait épousé Joseph Germain, dont elle eut 10 enfants, dont 9 survivent, avec environ 70 petits-enfants. Peu de jours avant la célébration de ses noces d'or, elle perdit son mari, à qui elle survécut 29 ans. Elle était une fille au rouet, une "tisseranne", comme on dit, d'une grande habileté.

Cachets du Dr. Fred. Demers CONTRE LE MAL DE TÊTE.

Ces cachets sont d'une efficacité telle qu'ils guérissent en 5 minutes de tous maux de tête, migraines, névralgies. Exigez toujours le nom "Dr. Fred. Demers" gravé sur chaque cachet, car ce sont les seuls vraiment bons. En vente partout. Dépôt, 1387 rue St. Laurent, Montréal.

Nouvelles des Etats-Unis.

Demandes le Liniment Minard et non prenez pas d'autre.

—A Albany, N. Y., Mlle Eddie H. Snyder, qui se dit diplômée d'une école de génie mécanique, a demandé du travail comme mécanicienne de locomotive à la compagnie de l'Albany Railroad.

—A Wilkingsburg, Penn., un nommé John Doran, après avoir roué sa femme de coups, a mis le feu à ses vêtements "pour la voir brûler vive". C'est grâce à l'intervention des voisins que la pauvre femme est encore vivante, quoiqu'elle ait le corps couvert de contusions et de brûlures.

—A Rochester, N. Y., les évêques des églises méthodistes du monde entier, réunis en séance, ont décidé de voter \$7,000,000 pour la reconstruction des églises détruites par le tremblement de terre de San Francisco. Il a aussi été décidé d'envoyer un autre évêque dans le Sud-Africain, où il y en a déjà deux.

—Mlle Sisson, employée à la manufacture de boîtes en carton, à Cortland, N. Y., est morte, la semaine dernière; elle avait eu un doigt écrasé dans une machine, la blessure n'était pas dangereuse, mais en voyant s'échapper le sang, la victime perdit connaissance et expira au bout de quelques instants.

—A Mobile (Alabama), le steamer "Colorado", de la ligne Mallory, qui est arrivé ces jours derniers, avait au nombre de ses passagers, Joseph Molson, Charles Olsen, Charles Anderson et Otto Brink, qui ont été recueillis au mer, à 90 milles de Key West. Molson dit qu'il a vu 79 hommes noyés à bord d'un "houseboat" qui a fait naufrage au large de Long Key (Alabama) durant la tempête de la semaine dernière.

LA TOUX et LE RHUME

Peuvent être promptement Guéris.

BAUME RHUMAL

convient à tous les âges. Petite dose. Guérit les Rhumes obstinés, la toux, l'enrouement et toutes les affections de la gorge et des poumons. Donne un soulagement instantané et permanent. Il est indispensable dans toute famille. Non courtisé pour les enfants. Prix: 25c la bouteille. L. R. BARIDON, Montréal.

Le Liniment Minard est l'ami des bûcherons.

Les parents achètent l'Extrem...
parce qu'ils savent que c'est une
médicine sûre pour leurs enfants
et qui expulse efficacement les
vers.

Le Progrès de l'Est

SHERBROOKE, 2 NOV.

Bulletin du Jour

CANADA

—La police vient de découvrir le cadavre
d'un nommé Edward Way, sur le voie
du chemin de fer, près de Liverpool, N. E.
On croit que le malheureux a été assassiné.

—Un La Prairie, un ouvrier, M. Jules
Chaurial, qui travaillait à la briquetterie,
s'est accidentellement fait prendre le bras
dans une machine à démolir la terre,
et le membre a été tranché à l'épaulé.

—Paul Scotho, un chauffeur à l'emploi
du New-York Central, qui, vendredi
dernier, s'est fracturé le crâne en tombant
de la locomotive, à la gare de Woodland,
à 20 milles de Montréal, est mort, à l'Hôpital
Général.

—Les accusés de Geo. Leconteur, accusé
du meurtre de sa femme, à Québec, ont
décidé de plaider folie pour leur client. Il
est probable que le gouvernement nommera
des experts médicaux pour examiner l'état
mental du prisonnier.

—Une épidémie de petite vérole qui a
échoué dans certaines parties du comté de
K. N. B., sur les limites du comté de
Westmorland, cause beaucoup d'inquiétude.
On rapporte qu'il y avait cent cas
dans une partie du comté.

—Un ouvrier nommé Siméon Doré est
mort subitement à la gare Saint Henri,
Montréal. Doré a succombé à une syncope
du cœur. Il était à l'emploi du Grand
Tronc depuis de nombreuses années et at-
tendait un train pour se rendre à l'ouvrage
quand soudain il s'affaissa.

—A Québec, Benjamin Lemieux, un em-
ployé de l'Intercolonial, travaillant sous un
char à réparer un frein, lorsqu'une locomotive
est venue mettre le char en mouve-
ment. Lemieux a été renversé sur la voie
et les roues lui broyèrent les deux jambes.
On ne croit pas que le blessé survive à ses
blessures.

—A Buckingham, comme résultat du
verdict rendu par le jury du coroner à l'en-
quête sur la mort de Thomas Bélanger et
François Thériault, trois hommes ont été
mis en état d'arrestation, accusés d'être cri-
minellement responsables de la mort tragique
de deux chefs grévistes, dans la bagarre
du 8 octobre.

—On annonce que M. John Draper, du
département des Travaux Publics, s'est
noyé au cours d'une partie de chasse à l'an-
nonciation, Québec. C'est en tirant sur un
chevreuil que le canon feu, lequel il était
avec M. Allan Fraser chassait subitement.
L'infortuné Draper se savait saigner, et
il périt dans les flots.

—Un grave accident s'est produit ces
jours derniers sur le chemin de fer qu'on
est en train d'actuellement entre Roux's
Point et Montréal. Un nommé Hébert,
employé comme sergent feu par la Compagnie
générale, s'en est tiré avec une fracture au bras
gauche et plusieurs lésions internes auxquelles
il a succombé.

STATS-UNIS

—A Fitchburg, Mass., Maxime Renaud,
34 ans, s'est accidentellement en sautant
de la plate-forme d'un train en mouve-
ment.

—Six hommes ont été tués, la semaine
dernière, dans le Maine, par suite d'acci-
dents de chasse qui se sont produits soit
par l'impression ou l'ignorance des char-
geurs.

—A Lowell, Mass., madame veuve An-
drea Demers a été trouvée morte à son do-
micile, bûlée par les flammes qu'avait com-
muniées à ses vêtements l'explosion d'une
lampe.

—George Basore, marshall de Franklin,
Ohio, a été tué en arrêtant George White,
un nègre accusé de vol. Le héros a dû en-
lever le prisonnier en automobile pour évit-
er un lynch.

—Louis Lorenz, un cordonnier de Brook-
lyn, a été poignardé et sa femme blessée si-
gnifiquement qu'elle mourra probablement.
L'auteur de cette tragédie est un Italien
nommé Giuseppe Galiberto.

—A New-York, à la suite d'une scène
très violente avec son mari, Hazel Cooper,
une jeune choriste, a bu une quantité très
forte d'acide carbonique, et est morte à l'hôpital.
La malheureuse n'avait que 29 ans.

—Un Italien du nom d'Antonio Spiriello,
condamné à la peine capitale pour le meurtre
d'un compatriote, a été pris d'une telle
frayeur à la pensée qu'il serait, dans quel-
ques heures, électrocuté, qu'il est mort subit-
ement, dans son cachot, à Sing Sing.

—A Montpelier, Vt., le projet de loi
sur le suffrage des représentants, par 130 voix
contre 25. Ce projet de loi a pour but de
donner le droit de vote aux femmes dans
les élections municipales de l'Etat de Ver-
mont.

—On annonce de l'Argent, dans le comté
de Shaker, Mass., que l'évêque Ryan et L. A.
Wright, deux instituteurs, se sont tués en-
dual à coups de revolver, à la suite d'une
partie de cartes. J. W. Breland, un com-
merçant, qui chercha à séparer les deux
hommes, fut tué sur le champ.

—A Sanford, Me., Blais Léger et J. Le-
blanc, âgés respectivement de 24 et 20 ans,
ont été très sérieusement blessés, par suite
de l'explosion d'une machine, au moment
de cette ville. Léger devra subir l'amputa-
tion d'une jambe; quant à Leblanc son état
est considéré comme désespéré.

—A New-York, Clinton C. Clark, mate-
lot du vaisseau de guerre "Indiana" de la
marine américaine, a été arrêté, pendant
son sommeil, au parc Riverside, à côté du
cadavre d'une jeune femme, qui avait été
meurtre. Clark dit qu'il était ivre et qu'il
ne se rappelle pas avoir été en compagnie
de cette femme.

VIBOX PAYS

—Le cabinet français a décidé de mettre
dans son programme l'acquisition par l'Etat
des chemins de fer de l'ouest.

—Le paquebot russe "Jessica" a sombré
dans le golfe de Bothnie. Le capitaine et
trente hommes d'équipage se sont noyés.

—A Varsovie, une bande de terroristes a
tué un constable d'un coup de feu. Partout,
dans la ville, les citoyens étaient obligés
de poivoiser sous peine d'arrestation.

—A Londres, Gathorne Hardy, premier
comte de Cranborne, est mort à Hamp-
stead Park. Il naquit le 1er octobre 1814,
à Bradford. Il était fort riche propriétaire
de vastes territoires.

—A Paris, à un conseil de Cabinet, les
ministres ont approuvé une mesure aboli-
sant la peine de mort; les Chambres seront
appelées à sanctionner ce projet de loi à la
retrée du Parlement.

—A Bizerte, (Tunisie), les funérailles des
victimes du "Lutin" ont eu lieu mardi.
On a rendu une machine morte au ser-
vice de la patrie les honneurs militaires.
Mgr Combes, archevêque de Carthage, of-
ficiant.

—Le steamer allemand "Hermann", parti
d'Anvers en route pour la Méditerranée,
a coulé dans la Manche, le 26 octobre, à la
suite d'une collision avec le steamer alle-
mand "Richmers". Vingt-trois hommes de
l'équipage du "Hermann" ont péri.

CANADA
—La Société des Vieux Amis (Vieux-Associés)
de Sherbrooke a tenu son assemblée
générale le 27 octobre.

—Une violente tempête s'est abattue sur
le sud de la France. Elle était accompa-
gnée de neige et de la grêle, et à Toulon, à la
suite d'un raz de marée, un grand nombre
de petits navires ont été coulés et les quais
ont été inondés. Nice a aussi beaucoup
souffert de la tempête.

—Le président du tribunal de première
instance de la Seine, M. de D. a fait
l'interdiction du procès en divorce des Cas-
tellane. Les deux intéressés n'étaient pas
présents. Maître Cruppi, représentant de
la comtesse, demanda le divorce sur la force
de la preuve écrite qu'il produisit.

—A Rome, la police s'est mise en grève
et cent cinquante hommes de la garde mu-
nicipale ont été révoqués. Le conseil mu-
nicipal ayant licencié le corps dont ils fai-
saient partie, les gardes municipaux, après
une nuit passée en prison, purent repré-
senter le chemin de leur domicile. La grève
a été pacifique.

—L'école de Bondz kovo a été incendiée
et détruite, dimanche, par l'explosion d'une
bombe au pétrole. On croit que cet inci-
dent a été provoqué par des Polonais, pour
protester contre l'ordre du gouvernement
prussien, relativement à l'usage de la lan-
gue allemande dans les cours d'instruction
religieuse. Rien que dans le district de
Bomberg, 20,000 enfants refusent d'obéir à
cet ordre.

BOHOS DU JOUR.

—M. Charlemagne Laurier, député
de l'Assomption, est maintenant
en pleine convalescence et son état
de santé est relativement bien satis-
faisant.

—Une action en dommages, au
montant de dix mille piastres, a été
prise contre *Le Soleil*, de Québec, par
M. Louis Cousineau, de Hull, à cau-
se d'un article publié contre ce der-
nier.

—La date des élections fédérales
partielles dans les divisions Ste-Marie
et Ste-Anne, de Montréal, est
enfin fixée. L'appel nominal des
candidats aura lieu le 14 et la vota-
tion le 21 novembre.

—Les journaux de l'opposition au
tribunal à M. Gouin l'intention d'in-
viter M. Prévost à se retirer du Ca-
binet. Il y a généralement plus de
fumée que de feu dans tous les ra-
contars que les journaux peu scrupu-
leux mettent en circulation.

—M. J. M. Courtney, député mi-
nistre des finances du Canada, prend
sa retraite. Il a à son actif 37 ans
de services. Ses collègues des au-
tres ministères et ses amis lui ont
offert un dîner d'adieu. M. Gobeil,
sous-ministre des travaux publics,
présidait.

—L'électorat de Queen's Shelburne
s'est prononcé. La campagne de
dénigrement et de calomnie poursui-
vie par les conservateurs a abouti à
une victoire libérale éclatante. L'hon.
M. Fielding a été réélu. Sa majori-
té, qui avait été de 855 en 1904, est
montée à 992.

—Shocking, mille fois shocking.
L'on a bu du vin et l'on a fumé des
cigarettes au banquet que les ci-
toyens de Vancouver ont offert au
gouverneur général lors de son der-
nier voyage, sans demander la per-
mission à la Women's Christian
Temperance Union.

—L'élection qui a eu lieu dans le
comté de Bruce Nord, Ont., s'est
terminée par le succès de M. John
Tolmie, ex M.P., par environ 300
voix de majorité. Cette élection par-
tielle avait été rendue nécessaire par
la mort de M. L. Bland, député con-
servateur. M. Bland avait été élu
par 107 voix sur M. Campbell.

—L'appel nominal des candidats
n'a pas encore eu lieu dans les Iles
de la Madeleine. Il se fera le 3 no-
vembre et la votation 8 jours après,
le 10 novembre. Quatre candidats
sont sur les rangs: MM. Dr. P. P.
Delany, ancien député provincial;
L. Albin Thériault, M. Atkinson et
M. Leslie, cousin du feu député du
même nom.

—Il est rumeur à Ottawa que le
capitaine Newcombe, du steamer du
gouvernement "Kestrel", chargé de
la protection des pêcheries sur les
côtes de la Colombie Anglaise, a été
suspendu par ordre du ministre de la
Marine et des Pêcheries. Une en-
quête aurait révélé que les provisions
du "Kestrel" auraient été achetées
à des prix exorbitants.

—Le gouvernement du Manitoba
entreprit lui aussi la guerre aux
trains. Après le monopole du télé-
phone, il s'occupe du trust de la
viande. Il a nommé une commission
composée de citoyens du Manitoba,
de l'Alberta, de la Saskatchewan et
de Victoria, et chargée de s'enquérir
des agissements du syndicat. Comme
on le voit, la commission est inter-
provinciale. Le Cabinet Roblin ne
fait pas les choses à demi!

—Le *Galway Observer* publie un
article très élogieux à l'adresse de
M. Chs. Devlin, qui vient de rem-
ettre son mandat, comme député de
Galway, Irlande. Le confrère irlan-
dais apprécie d'une manière très
sympathique les services rendus à ses
commettants par M. Devlin et exprime
de vifs regrets de sa démission,
surtout au moment où sa présence
aurait été si utile à l'Irlande, dans
la discussion d'une mesure de Home
Rule.

—Une dépêche de Winnipeg dit
que l'agence de détectives Thiel a
inténué une action à l'hon. Robert
Rogers, membre du cabinet provin-

cial de Manitoba, pour le recouvre-
ment de \$2,180, compte de, parait-il,
pour services rendus pendant les ré-
centes campagnes électorales. Le
public sera curieux de suivre le pro-
cès et d'apprendre quel genre de ser-
vices les détectives de l'agence Thiel
rendaient au gouvernement de M.
Roblin.

AU BARREAU DEPARIS

UN PRÊTRE VA PLAIDER.

—Est-ce le début sinon d'un exode
des prêtres vers le barreau, du moins
d'un cumul des fonctions d'avocat
avec les fonctions sacerdotales.

M. l'abbé François Lebrun, âgé de
34 ans, prêtre du diocèse d'Angers,
fixé à Paris, s'est présenté hier, ac-
compagné de M. Jacques Bonzon, au
parquet de la cour d'appel de Paris,
où il a déposé son diplôme de licencié
en droit et a demandé à prêter, mardi
prochain, à la première chambre de la
cour, le serment d'avocat.

M. l'abbé François Lebrun, licencié
en lettres également, est sur le point
de soutenir devant la faculté des let-
tres à Paris ses thèses de doctorat.

Après avoir prêté le serment d'avo-
cat, M. l'abbé François Lebrun man-
damera, sans nul doute, son inscrip-
tion au stage des avocats à la cour.

Quel accueil le conseil de l'ordre
fera-t-il à la demande de M. Lebrun?
Selon toutes probabilités, le conseil
qui a admis M. Gustave Hervé, ad-
mettra M. François Lebrun. En ef-
fet, si, avant la promulgation de la
loi sur la séparation de l'Eglise et de
l'Etat, le barreau parisien refusait
d'admettre des prêtres parmi ses
membres, cela tenait exclusivement à
la qualité de fonctionnaire dont ceux-
ci étaient investis.

Les prêtres n'étant plus des fonc-
tionnaires, rien ne semble s'opposer à
ce qu'ils puissent faire partie du bar-
reau de Paris.

Pour prêter le serment d'avocat, M.
l'abbé François Lebrun devra-t-il, sur
sa soutane, se vêtir une robe d'avocat?
Grave question qui s'est déjà posée
pour la prestation de serment de
Mlle Chauvin. A cette époque, quel-
ques professeurs de la Faculté de
Paris avaient, sans rire, créé le dic-
tionnaire: "Robe sur robe ne vaut," pué-
rilement imité du procard juridique: "Op-
position sur opposition ne vaut."

M. l'abbé François Lebrun tranche-
ra la question en endossant mardi
prochain, à raison de la température,
une robe d'avocat sur sa soutane.—
Du Matin.

EN BELGIQUE

LOI INTERDISANT LA FABRICATION ET
LA VENTE DE L'ABSINTHE

Le *Moniteur Belge* du 27 septem-
bre 1906 a promulgué la loi dont la
teneur suit:

Article premier.— La fabrication,
la vente, ainsi que la détention pour
la vente des absinthés sont interdites
sous peine d'une amende de 20 à 500
francs, et d'un emprisonnement de
huit jours à six mois ou d'une de ces
peines seulement.

Les produits faisant l'objet de con-
travention aux défenses édictées par
le présent article seront saisis et con-
fiscés.

Art. 2.— L'importation des absin-
thes est interdite. Cette prohibition
ne s'applique pas aux expéditions en
transit direct sous surveillance douanière.

Art. 3.— La présente loi ne sera
exécutoire que dix mois après le jour
de sa publication, sauf en ce qui con-
cerne l'interdiction de la fabrication
et la prohibition de l'importation.

LA FIGURE DE JESUS

Nous avons reçu du Rvd. Eug.
Prévost, supérieur de la Congrégation
de la Fraternité Sacerdotale à Rome,
une lettre nous demandant de vouloir
bien annoncer la mise en vente de la
Sainte Figure de Jésus.

C'est une gravure reproduisant
exactement la figure la plus authen-
tique qui existe de Notre Seigneur
Jésus Christ, celle que le divin Sau-
veur a imprimée sur le Saireir qui
l'enveloppait dans le tombeau et qui
est vénéré à Tarie.

Non seulement l'image de cette
sainte figure a été approuvée par sa
Sainteté Pie X, mais elle a aussi été
par les évêques de cette province qui,
pendant les retraites ecclésiastiques de
l'automne, l'ont recommandée à
leurs prêtres, afin qu'elle soit, autant
que possible, répandue dans leurs
paroisses.

Cette image est une magnifique
héliogravure reproduite par un des
meilleurs artistes de Rome.

Le grand format, 18x24 vaut \$1.50
poste; \$1.58. Moyen format, 5x8,
vaut 0.25; poste 0.27. Petit format,
3x5, vaut 0.10; poste, 0.11.

Les gravures sont expédiées sur
réception du prix.

S'adresser au R. Père Prévost, à
l'Institut des Sœurs-Muettes, 595,
Rue St Denis, Montréal.

NOS PRODUITS LAITIERS

A L'EXPOSITION DE TORONTO

Depuis plusieurs années déjà les
premiers prix de cette grande ex-
position canadienne avaient été rap-
portés par des fabricants de la Province
de Québec, mais jamais autant que
cette année le succès de nos fabri-
cants ne s'était affirmé. C'est encore
le fabricant de la beurrierie de l'école
d'Industrie laitière de St-Hyacinthe
qui a remporté le premier prix pour
le beurre d'exportation. Sur un maxi-
mum de 100 points, M. Henri Gélinais
a obtenu 98. Ce succès a été enre-
gistré non-seulement par les journaux
quotidiens français mais également
par les journaux anglais de la Provin-
ce et même par le *Globe* de Toronto.
Ce dernier, en relatant en détail, le
succès des Canadiens français, ne pa-

rait pas outre mesure satisfait qu'il
soient venus triompher jusqu'au cœur
même de la Province d'Ontario.

En enregistrant le succès de nos
Canadiens français, la *Gazette* de
Montréal fait un remarque assez
quante: "Lorsque, dit-elle, les
champions d'Ontario seront tentés de
parler de l'état encore arriéré de
l'état de la Province de Québec, qu'ils
veulent bien ne pas oublier ces suc-
cès des nôtres à Toronto, et qu'ils
fassent au moins une exception pour
les fabricants de beurre de Québec.

"La Presse, en relatant ce succès,
demande pourquoi nous n'en ferions
pas autant pour le fromage. Il est
certain que nous pourrions également
faire bonne figure dans les expositions
pour cet article, nous n'avons qu'à
nous rappeler pour cela nos succès à
Chicago et le chiffre élevé des points
obtenus par ceux d'entre nos fabri-
cants qui prennent part aux concours
provinciaux, mais il peut se faire que
les conditions de concours, l'envoi de
trois meules de fromage, semblent un
obstacle à la plupart d'entre eux. Il
ne serait pas difficile cependant de
prendre les mesures nécessaires pour
stimuler leur zèle et organiser l'an
prochain une bonne exposition de
fromage de Québec à l'exposition de
Toronto.

—M. l'abbé François Lebrun, licencié
en lettres également, est sur le point
de soutenir devant la faculté des let-
tres à Paris ses thèses de doctorat.

Après avoir prêté le serment d'avo-
cat, M. l'abbé François Lebrun man-
damera, sans nul doute, son inscrip-
tion au stage des avocats à la cour.

Quel accueil le conseil de l'ordre
fera-t-il à la demande de M. Lebrun?
Selon toutes probabilités, le conseil
qui a admis M. Gustave Hervé, ad-
mettra M. François Lebrun. En ef-
fet, si, avant la promulgation de la
loi sur la séparation de l'Eglise et de
l'Etat, le barreau parisien refusait
d'admettre des prêtres parmi ses
membres, cela tenait exclusivement à
la qualité de fonctionnaire dont ceux-
ci étaient investis.

Les prêtres n'étant plus des fonc-
tionnaires, rien ne semble s'opposer à
ce qu'ils puissent faire partie du bar-
reau de Paris.

Pour prêter le serment d'avocat, M.
l'abbé François Lebrun devra-t-il, sur
sa soutane, se vêtir une robe d'avocat?
Grave question qui s'est déjà posée
pour la prestation de serment de
Mlle Chauvin. A cette époque, quel-
ques professeurs de la Faculté de
Paris avaient, sans rire, créé le dic-
tionnaire: "Robe sur robe ne vaut," pué-
rilement imité du procard juridique: "Op-
position sur opposition ne vaut."

M. l'abbé François Lebrun tranche-
ra la question en endossant mardi
prochain, à raison de la température,
une robe d'avocat sur sa soutane.—
Du Matin.

—Est-ce le début sinon d'un exode
des prêtres vers le barreau, du moins
d'un cumul des fonctions d'avocat
avec les fonctions sacerdotales.

M. l'abbé François Lebrun, âgé de
34 ans, prêtre du diocèse d'Angers,
fixé à Paris, s'est présenté hier, ac-
compagné de M. Jacques Bonzon, au
parquet de la cour d'appel de Paris,
où il a déposé son diplôme de licencié
en droit et a demandé à prêter, mardi
prochain, à la première chambre de la
cour, le serment d'avocat.

M. l'abbé François Lebrun, licencié
en lettres également, est sur le point
de soutenir devant la faculté des let-
tres à Paris ses thèses de doctorat.

Après avoir prêté le serment d'avo-
cat, M. l'abbé François Lebrun man-
damera, sans nul doute, son inscrip-
tion au stage des avocats à la cour.

Quel accueil le conseil de l'ordre
fera-t-il à la demande de M. Lebrun?
Selon toutes probabilités, le conseil
qui a admis M. Gustave Hervé, ad-
mettra M. François Lebrun. En ef-
fet, si, avant la promulgation de la
loi sur la séparation de l'Eglise et de
l'Etat, le barreau parisien refusait
d'admettre des prêtres parmi ses
membres, cela tenait exclusivement à
la qualité de fonctionnaire dont ceux-
ci étaient investis.

Les prêtres n'étant plus des fonc-
tionnaires, rien ne semble s'opposer à
ce qu'ils puissent faire partie du bar-
reau de Paris.

Pour prêter le serment d'avocat, M.
l'abbé François Lebrun devra-t-il, sur
sa soutane, se vêtir une robe d'avocat?
Grave question qui s'est déjà posée
pour la prestation de serment de
Mlle Chauvin. A cette époque, quel-
ques professeurs de la Faculté de
Paris avaient, sans rire, créé le dic-
tionnaire: "Robe sur robe ne vaut," pué-
rilement imité du procard juridique: "Op-
position sur opposition ne vaut."

M. l'abbé François Lebrun tranche-
ra la question en endossant mardi
prochain, à raison de la température,
une robe d'avocat sur sa soutane.—
Du Matin.

—Est-ce le début sinon d'un exode
des prêtres vers le barreau, du moins
d'un cumul des fonctions d'avocat
avec les fonctions sacerdotales.

M. l'abbé François Lebrun, âgé de
34 ans, prêtre du diocèse d'Angers,
fixé à Paris, s'est présenté hier, ac-
compagné de M. Jacques Bonzon, au
parquet de la cour d'appel de Paris,
où il a déposé son diplôme de licencié
en droit et a demandé à prêter, mardi
prochain, à la première chambre de la
cour, le serment d'avocat.

M. l'abbé François Lebrun, licencié
en lettres également, est sur le point
de soutenir devant la faculté des let-
tres à Paris ses thèses de doctorat.

Après avoir prêté le serment d'avo-
cat, M. l'abbé François Lebrun man-
damera, sans nul doute, son inscrip-
tion au stage des avocats à la cour.

Quel accueil le conseil de l'ordre
fera-t-il à la demande de M. Lebrun?
Selon toutes probabilités, le conseil
qui a admis M. Gustave Hervé, ad-
mettra M. François Lebrun. En ef-
fet, si, avant la promulgation de la
loi sur la séparation de l'Eglise et de
l'Etat, le barreau parisien refusait
d'admettre des prêtres parmi ses
membres, cela tenait exclusivement à
la qualité de fonctionnaire dont ceux-
ci étaient investis.

Les prêtres n'étant plus des fonc-
tionnaires, rien ne semble s'opposer à
ce qu'ils puissent faire partie du bar-
reau de Paris.

Pour prêter le serment d'avocat, M.
l'abbé François Lebrun devra-t-il, sur
sa soutane, se vêtir une robe d'avocat?
Grave question qui s'est déjà posée
pour la prestation de serment de
Mlle Chauvin. A cette époque, quel-
ques professeurs de la Faculté de
Paris avaient, sans rire, créé le dic-
tionnaire: "Robe sur robe ne vaut," pué-
rilement imité du procard juridique: "Op-
position sur opposition ne vaut."

M. l'abbé François Lebrun tranche-
ra la question en endossant mardi
prochain, à raison de la température,
une robe d'avocat sur sa soutane.—
Du Matin.

—Est-ce le début sinon d'un exode
des prêtres vers le barreau, du moins
d'un cumul des fonctions d'avocat
avec les fonctions sacerdotales.

M. l'abbé François Lebrun, âgé de
34 ans, prêtre du diocèse d'Angers,
fixé à Paris, s'est présenté hier, ac-
compagné de M. Jacques Bonzon, au
parquet de la cour d'appel de Paris,
où il a déposé son diplôme de licencié
en droit et a demandé à prêter, mardi
prochain, à la première chambre de la
cour, le serment d'avocat.

M. l'abbé François Lebrun, licencié
en lettres également, est sur le point
de soutenir devant la faculté des let-
tres à Paris ses thèses de doctorat.

Après avoir prêté le serment d'avo-
cat, M. l'abbé François Lebrun man-
damera, sans nul doute, son inscrip-
tion au stage des avocats à la cour.

Quel accueil le conseil de l'ordre
fera-t-il à la demande de M. Lebrun?
Selon toutes probabilités, le conseil
qui a admis M. Gustave Hervé, ad-
mettra M. François Lebrun. En ef-
fet, si, avant la promulgation de la
loi sur la séparation de l'Eglise et de
l'Etat, le barreau parisien refusait
d'admettre des prêtres parmi ses
membres, cela tenait exclusivement à
la qualité de fonctionnaire dont ceux-
ci étaient investis.

Les prêtres n'étant plus des fonc-
tionnaires, rien ne semble s'opposer à
ce qu'ils puissent faire partie du bar-
reau de Paris.

Pour prêter le serment d'avocat, M.
l'abbé François Lebrun devra-t-il, sur
sa soutane, se vêtir une robe d'avocat?
Grave question qui s'est déjà posée
pour la prestation de serment de
Mlle Chauvin. A cette époque, quel-
ques professeurs de la Faculté de
Paris avaient, sans rire, créé le dic-
tionnaire: "Robe sur robe ne vaut," pué-
rilement imité du procard juridique: "Op-
position sur opposition ne vaut."

M. l'abbé François Lebrun tranche-
ra la question en endossant mardi
prochain, à raison de la température,
une robe d'avocat sur sa soutane.—
Du Matin.

les plus estimés et les plus respectés
de notre magistrature. Il avait été
l'un des plus brillants avocats du bar-
reau de Montréal dont il avait été bâ-
tonnier.

Son court passage dans la politique
l'avait révélé orateur éloquent et lut-
teur corvé; il n'avait que des amis
partout où il a passé: au palais, à la
chambre et sur les Bancs.

M. Madore avait épousé, en avril
dernier, Mlle Beauchemin, de St-Hy-
acinthe.

Les funérailles auront lieu à St-
Hyacinthe, lundi matin.

Une excellente chrétienne, une
mère exemplaire vient de dire adieu à
ce bas monde pour aller recevoir au
Ciel la récompense de ses vertus.

Mme Joseph Hudon (née Marie-
Anne Camirand), est décédée mer

Où puis-je me procurer de la Cure des Cors de Holloway? J'ai été entièrement guéri de mes cors par ce remède et je veux en avoir encore pour mes parents. Ainsi écrit M. J. W. Brown, Chicago. 10

NOTES LOCALES

—M. Nap. Couture, rue Brooks, a perdu son plus jeune enfant, Germain, décédé à l'âge de 5 mois. L'inhumation a eu lieu mardi.

—Le feu s'est déclaré dans une chambre, au Grand Central Hotel, jeudi soir. Les flammes furent éteintes sans trop de dommage.

—L'ambulance fut appelée à la station du Pacifique Canadien, mercredi, pour transporter Alexandre Dubois à l'Hôpital du Sacré-Cœur.

—Le département de l'aqueduc demande le paiement à tous les consommateurs d'eau, attendu que c'est le dernier trimestre de l'année fiscale.

—Toutes les personnes ayant des armoires pour l'eau feraient bien de régler avant le 20, attendu qu'après cette date, elles peuvent en être privées. 5f.

—Une alarme appela les pompiers au No. 65, rue St Edouard, jeudi matin. Un tuyau trop près de la boiserie avait mis le feu, qui fut éteint sans dommages.

—La convention annuelle des Chevaliers de Colomb avait lieu jeudi. Environ 200 membres étaient présents. Les honneurs de l'ordre ont été conférés à plusieurs membres.

—Le bureau de l'aqueduc sera ouvert toute l'après-midi de samedi (demain), 3 novembre, afin de donner à tous une chance de payer.

—Mercredi soir était "Hallowe'en", comme disent les Ecossais. Les jeunes s'en sont donné pendant un certain temps, dans la soirée. Aucun mauvais tour n'a été joué, croit-on, à cette occasion.

—La Compagnie du Grand Tronc a fait commencer la construction d'une voie d'évitement conduisant au grand hangar au charbon construit par la maison J. S. Mitchell Co., près de la rivière St François.

—L'ambulance fut appelée deux fois, lundi, dans la matinée, pour transporter Albert Deschênes au Protestant Hospital, et dans l'après-midi, pour transporter Mme John Clark à la même institution.

—Le mois d'octobre a été remarquablement beau. On n'avait pas encore fini, samedi, de nous apporter des fleurs de la campagne. Une dame Ingham, chemin de Lennoxville, a trouvé une belle quantité de framboises mûres. La première journée de novembre a été superbe.

—Depuis quelques années, tous les ans la Compagnie du Chemin de Fer des rues de Sherbrooke donne les recettes d'une journée de son chemin aux hôpitaux de la ville. C'est aujourd'hui au profit du Protestant Hospital. La température est splendide et le monde des promeneurs devait être grand.

—Louis Fargues comparait devant le Magistrat de District, mardi. Il avait été invité à prendre un verre de boisson et après avoir porté la coupe à ses lèvres, il en avait jeté le contenu à la figure d'Achille Guilmet. De la accusation d'assaut, Fargues fut condamné à \$1 d'amende et les frais.

—Mardi soir, les pompiers étaient appelés à l'établissement de MM. W. R. Bradley & Son, rue Frontenac. C'était pendant les heures libres et un grand nombre de curieux s'y sont rendus. Le feu avait pris par la fournaise et s'était répandu rapidement. Après une vingtaine de minutes, le feu était éteint.

—Un médecin de Danville fut condamné à \$30 d'amende et les frais, mercredi, devant le Magistrat de District Mulvena, pour avoir émis des certificats permettant d'avoir de la boisson, à des personnes qui n'étaient pas sous ses soins immédiats. La loi qui est très sévère à ce sujet ne permet au médecin que de donner des certificats à ses patients.

—M. C. C. Knight, ancien candidat libéral dans Sherbrooke, va nous quitter. M. Knight va devenir agent général de la "Sun Life" pour la province de Saskatchewan et demeurera à Regina. Un banquet sera offert à M. Knight par ses amis de Sherbrooke, à l'occasion de son départ, le 8 novembre courant, au Grand Central Hotel.

—M. Jos. Gagné, marchand, rue Liverpool, vient de faire terminer une très jolie maison de rapport, voisine de son magasin d'épicerie. Les locataires en ont pris possession depuis quelques jours. Les travaux ont été exécutés sous la direction de M. Chs. Thibault, l'un de nos habiles ouvriers. Le fini de cette maison, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, est excellent.

—La cause du procureur général de la province contre MM. McManus et D. O. E. Denaub, en rapport avec les droits de lit de la rivière Magog, sera entendue en Cour Supérieure, le 9 courant. Le demandeur sera représenté par M. O. W. Oster, C. R., et M. LaBar, de Montréal, et les défendeurs par M. E. Panneton, C. R., et M. Taschereau, de Québec.

—C'est une bonne et salutaire pensée de prier pour les morts. L'Eglise nous rappelle le devoir de prier pour nos chers défunts. Jeudi après-midi, il y avait impressionnante cérémonie au cimetière St Michel. Des foules s'y étaient rendues pour assister au Chemin de la Croix, qui fut fait sous la direction de M. M. les vicaires LaRue et Letendre. Peu de nos cérémonies sont suivies avec autant de piété. Oui,

c'est bien lorsqu'il se place en face de la Mort que l'homme comprend son néant, et qui prie. Après avoir rendu ce devoir public à nos morts, l'assistance se dispersa, pour visiter les tombeaux de parents, d'amis. Quelle grande leçon il y a dans une telle cérémonie!

—Il faut croire que la maladie de l'ivrognerie est difficile à guérir. Quelques habitués qui avaient signé la pétition pour empêcher au commandant de la police ont eu le malheur de retomber. Un d'eux comparait devant le Magistrat de police, mardi. Il avait brisé sa promesse; il était retourné à son vomissement. C'était le deuxième. Sa sentence fut \$50 d'amende et les frais ou trois mois de prison.

—Hier, le 1er novembre, fête de la Toussaint, était une des plus grandes fêtes de l'Eglise. C'est que des fêtes plus consolantes parce qu'elle rappelle le bonheur et la gloire qui nous attendent un jour si nous vivons comme des saints. Sa Grandeur Mgr LaRocque a officié pontificalement, à la cathédrale, et a donné la bénédiction papale à la fin de la messe. Un sermon remarquable sur la fête du jour a été prononcé par M. l'abbé Courtemanche, du Séminaire.

—Il y avait assemblée de la Royal Paper Mills Co. à la salle des Arts, en cette ville, mercredi. Des offres furent faites par M. Geo. Van Dyke, de Boston, pour l'achat de la propriété. Ces offres seraient de \$1,000,000. Le grand moulin à papier d'East Angus a été fermé depuis un an. On dit que dans le cas où M. Van Dyke ferait l'acquisition de la propriété, une nouvelle compagnie serait formée et l'établissement prendrait une nouvelle direction. Il n'y a encore aucun marché de conclu, mais les propositions d'achat seraient très avancées.

—M. Herbert Ingram, un des plus anciens citoyens de Sherbrooke, est décédé ce matin. Le défunt était né dans le Devonshire, en Angleterre. Il demeurait à Sherbrooke depuis de longues années. M. Ingram avait tenu l'Albion Hotel, l'ancien hôtel Passumpio House, rue Wellington, et avait eu des intérêts dans la Magog House. Il était malade depuis un couple d'années. Il était âgé de 70 ans. Il laisse une épouse, de secondes noces, une fille, Mlle Katherine Ingram, et deux garçons, MM. H. H. Ingram, propriétaire de la Magog House, et M. A. H. Ingram. Les funérailles auront lieu dimanche, à 2 30 h. p. m.

—Le jeu de quilles serait en grande faveur pendant l'hiver, si l'on en juge par les préparatifs. Il vient de se former une association dite l'Association de Jeu de quilles de Sherbrooke. L'assemblée avait lieu mercredi soir, au Monument National, Mgr Languay fut nommé président honoraire; M. le Dr J. R. Duncan, président; M. L. H. Olivier, vice-président; M. A. R. Moore, 2nd vice-président; M. G. Bourgoin, secrétaire-trésorier. Plusieurs clubs sportifs ont voulu faire partie de l'association. On dit que les directeurs du Monument National donneront une coupe pour le championnat et d'autres beaux prix.

—Une jeune femme du nom de Carreau a été grièvement blessée, vendredi, à Stukely. Elle était à l'emploi de M. M. Savage et Robert, dans leur chantier. En abattant un arbre, une branche lui tomba sur la tête. Il fut relevé privé de connaissance et demeura dans cet état jusqu'à samedi soir. Sa vie est encore en danger, mais on espère qu'il se rétablira.

—Une grande sphère d'utilité.—La consommation de l'Huile Electrique du Dr Thomas a augmenté dans de grandes proportions. Malgré le fait qu'elle a maintenant été sur le marché au-delà de trente et un ans, sa prospérité est aussi grande que jamais, et la demande qu'on a faite durant cette période a augmenté en très grande mesure. Elle est bienfaite dans tous les pays, et partout où elle a été introduite on en demande toujours de nouveaux approvisionnements.

—Les nombreux amis de Mme Louis Bishop sont surpris d'apprendre qu'elle est arrivée le samedi derrière à Marquette. M. Bishop était autrefois expéditeur de trains du chemin de fer Québec et Lac St. Jean, puis il accepta plus tard la position de gérant de la Eastern Townships Bank, à Marquette, où il ne tarda pas à se créer de nombreux amis, de même que madame Bishop.

—Un terrible accident vient d'arriver dans notre localité. Un jeune homme du nom de B. Conchese, en travaillant à l'extension, qui se mettait à l'œuvre pour faire construire, est tombé du toit d'une hauteur d'à peu près trente pieds, s'écrasant de très graves blessures, principalement à la tête. On dit qu'ayant laissé échapper son marteau, il fit un brusque mouvement pour s'en ressaisir; ce qui lui fit perdre l'équilibre et choir dans le vide.

—Acton se ressent un peu de la tristesse des déclinés que nous apporte le mois de novembre, tous les travaux sont finis, toutes les récoltes d'une grande abondance, on voit maintenant les granges; nous voyons encore les laboureurs dans les champs; ils achèvent cependant leur dur labeur.

—Les citoyens des Etats Unis prennent vraiment goût à notre jolie petite ville qui est sur la voie du progrès. Plusieurs familles riches du pays yackee, sont arrivées pour demeurer avec nous. Bienvenues à tous ceux qui voudront augmenter notre population.

—Préviens le désordre.—Aux premiers symptômes de désordre interne, les Pilules Végétales de Parmelee devraient être prises immédiatement. Deux ou trois de ces petites boules saluaires, prises avant de se coucher, suivies de doses d'une ou trois nuits en succession, serviraient de préventif contre les atteintes de dysenterie, et tous les malaises qui font suite à ce cruel désordre. Les moyens sont simples lorsque la voie est connue.

—Dimanche, M. Robinson, gérant de la Banque des Cantons de l'Est, a présenté, au nom de cette institution, la médaille méritée par le jeune Fortin. M. Robinson était accompagné de M. le curé Gill et de M. le vicair Phœnix, ainsi que de membres de la commission scolaire.

—Extrait des délibérations de la séance du 18 octobre 1906, à Comité de l'Association Médicale de la G. de St. J. La Société Médicale du Comté de Sherbrooke regrette aussi d'apprendre qu'un de ses membres, M. le Dr. Constantineau, de Roxton-Pond, vient d'être frappé dans ses plus chères affections, par la mort de son épouse, Phélieux Constantineau. Elle désire s'informer que l'association très sincèrement et de son cœur, et lui donne l'assurance de ses sentiments de profondes sympathies.

—M. P. Bousquet, représentant de la Patrie de Montréal à Sherbrooke, est allé à St Charles de Richelieu, par affaires.

—M. le Dr L. C. Bachand était à St Johnsbur, Vt., ces jours derniers, l'hôte de son fils, M. J. D. Bachand, dentiste.

—Mgr H. O. Chalifoux, V. G. était à St François-Xavier de Brompton, le jour de la Toussaint, et a officié aux offices du jour.

—Mme H. W. Mulvena donnera une partie de cartes à sa résidence, rue Court, jeudi après-midi. Des invitations ont été envoyées.

—M. M. Herbert M. Price et E. G. Joly de Lotbinière, de Québec, étaient à Sherbrooke mardi, M. Joly de Lotbinière étant venu visiter son fils au collège de Lennoxville.

—Mme C. F. Olivier, épouse de Son Honneur le maire Olivier, a donné un charmant thé à sa résidence.

—Mme E. O. Grundy est en promenade à Boston.

—Mme J. J. Griffith est allée en promenade à Montréal.

—Mme L. E. Panneton est allée à Montréal cette semaine.

—M. M. P. Hackett, avocat à Stanstead, était à Sherbrooke jeudi.

—M. C. G. Murray est allé passer sa vacance à Warrington et à New-York.

—M. et Mme A. E. Girard, de Boston, étaient à Sherbrooke mercredi.

—M. P. Bousquet, représentant de la Patrie de Montréal à Sherbrooke, est allé à St Charles de Richelieu, par affaires.

—M. le Dr L. C. Bachand était à St Johnsbur, Vt., ces jours derniers, l'hôte de son fils, M. J. D. Bachand, dentiste.

—Mgr H. O. Chalifoux, V. G. était à St François-Xavier de Brompton, le jour de la Toussaint, et a officié aux offices du jour.

—Mme H. W. Mulvena donnera une partie de cartes à sa résidence, rue Court, jeudi après-midi. Des invitations ont été envoyées.

—M. M. Herbert M. Price et E. G. Joly de Lotbinière, de Québec, étaient à Sherbrooke mardi, M. Joly de Lotbinière étant venu visiter son fils au collège de Lennoxville.

—Mme C. F. Olivier, épouse de Son Honneur le maire Olivier, a donné un charmant thé à sa résidence.

—Mme E. O. Grundy est en promenade à Boston.

—Mme J. J. Griffith est allée en promenade à Montréal.

—Mme L. E. Panneton est allée à Montréal cette semaine.

—M. M. P. Hackett, avocat à Stanstead, était à Sherbrooke jeudi.

—M. Nap. Couture, rue Brooks, a perdu son plus jeune enfant, Germain, décédé à l'âge de 5 mois. L'inhumation a eu lieu mardi.

—Le feu s'est déclaré dans une chambre, au Grand Central Hotel, jeudi soir. Les flammes furent éteintes sans trop de dommage.

—L'ambulance fut appelée à la station du Pacifique Canadien, mercredi, pour transporter Alexandre Dubois à l'Hôpital du Sacré-Cœur.

—Le département de l'aqueduc demande le paiement à tous les consommateurs d'eau, attendu que c'est le dernier trimestre de l'année fiscale.

—Toutes les personnes ayant des armoires pour l'eau feraient bien de régler avant le 20, attendu qu'après cette date, elles peuvent en être privées. 5f.

—Une alarme appela les pompiers au No. 65, rue St Edouard, jeudi matin. Un tuyau trop près de la boiserie avait mis le feu, qui fut éteint sans dommages.

—La convention annuelle des Chevaliers de Colomb avait lieu jeudi. Environ 200 membres étaient présents. Les honneurs de l'ordre ont été conférés à plusieurs membres.

—Le bureau de l'aqueduc sera ouvert toute l'après-midi de samedi (demain), 3 novembre, afin de donner à tous une chance de payer.

—Mercredi soir était "Hallowe'en", comme disent les Ecossais. Les jeunes s'en sont donné pendant un certain temps, dans la soirée. Aucun mauvais tour n'a été joué, croit-on, à cette occasion.

—La Compagnie du Grand Tronc a fait commencer la construction d'une voie d'évitement conduisant au grand hangar au charbon construit par la maison J. S. Mitchell Co., près de la rivière St François.

—L'ambulance fut appelée deux fois, lundi, dans la matinée, pour transporter Albert Deschênes au Protestant Hospital, et dans l'après-midi, pour transporter Mme John Clark à la même institution.

—Le mois d'octobre a été remarquablement beau. On n'avait pas encore fini, samedi, de nous apporter des fleurs de la campagne. Une dame Ingham, chemin de Lennoxville, a trouvé une belle quantité de framboises mûres. La première journée de novembre a été superbe.

—Depuis quelques années, tous les ans la Compagnie du Chemin de Fer des rues de Sherbrooke donne les recettes d'une journée de son chemin aux hôpitaux de la ville. C'est aujourd'hui au profit du Protestant Hospital. La température est splendide et le monde des promeneurs devait être grand.

—Louis Fargues comparait devant le Magistrat de District, mardi. Il avait été invité à prendre un verre de boisson et après avoir porté la coupe à ses lèvres, il en avait jeté le contenu à la figure d'Achille Guilmet. De la accusation d'assaut, Fargues fut condamné à \$1 d'amende et les frais.

—Mardi soir, les pompiers étaient appelés à l'établissement de MM. W. R. Bradley & Son, rue Frontenac. C'était pendant les heures libres et un grand nombre de curieux s'y sont rendus. Le feu avait pris par la fournaise et s'était répandu rapidement. Après une vingtaine de minutes, le feu était éteint.

—Un médecin de Danville fut condamné à \$30 d'amende et les frais, mercredi, devant le Magistrat de District Mulvena, pour avoir émis des certificats permettant d'avoir de la boisson, à des personnes qui n'étaient pas sous ses soins immédiats. La loi qui est très sévère à ce sujet ne permet au médecin que de donner des certificats à ses patients.

—M. C. C. Knight, ancien candidat libéral dans Sherbrooke, va nous quitter. M. Knight va devenir agent général de la "Sun Life" pour la province de Saskatchewan et demeurera à Regina. Un banquet sera offert à M. Knight par ses amis de Sherbrooke, à l'occasion de son départ, le 8 novembre courant, au Grand Central Hotel.

—M. Jos. Gagné, marchand, rue Liverpool, vient de faire terminer une très jolie maison de rapport, voisine de son magasin d'épicerie. Les locataires en ont pris possession depuis quelques jours. Les travaux ont été exécutés sous la direction de M. Chs. Thibault, l'un de nos habiles ouvriers. Le fini de cette maison, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, est excellent.

—La cause du procureur général de la province contre MM. McManus et D. O. E. Denaub, en rapport avec les droits de lit de la rivière Magog, sera entendue en Cour Supérieure, le 9 courant. Le demandeur sera représenté par M. O. W. Oster, C. R., et M. LaBar, de Montréal, et les défendeurs par M. E. Panneton, C. R., et M. Taschereau, de Québec.

—C'est une bonne et salutaire pensée de prier pour les morts. L'Eglise nous rappelle le devoir de prier pour nos chers défunts. Jeudi après-midi, il y avait impressionnante cérémonie au cimetière St Michel. Des foules s'y étaient rendues pour assister au Chemin de la Croix, qui fut fait sous la direction de M. M. les vicaires LaRue et Letendre. Peu de nos cérémonies sont suivies avec autant de piété. Oui,

c'est bien lorsqu'il se place en face de la Mort que l'homme comprend son néant, et qui prie. Après avoir rendu ce devoir public à nos morts, l'assistance se dispersa, pour visiter les tombeaux de parents, d'amis. Quelle grande leçon il y a dans une telle cérémonie!

—Il faut croire que la maladie de l'ivrognerie est difficile à guérir. Quelques habitués qui avaient signé la pétition pour empêcher au commandant de la police ont eu le malheur de retomber. Un d'eux comparait devant le Magistrat de police, mardi. Il avait brisé sa promesse; il était retourné à son vomissement. C'était le deuxième. Sa sentence fut \$50 d'amende et les frais ou trois mois de prison.

—Hier, le 1er novembre, fête de la Toussaint, était une des plus grandes fêtes de l'Eglise. C'est que des fêtes plus consolantes parce qu'elle rappelle le bonheur et la gloire qui nous attendent un jour si nous vivons comme des saints. Sa Grandeur Mgr LaRocque a officié pontificalement, à la cathédrale, et a donné la bénédiction papale à la fin de la messe. Un sermon remarquable sur la fête du jour a été prononcé par M. l'abbé Courtemanche, du Séminaire.

—Il y avait assemblée de la Royal Paper Mills Co. à la salle des Arts, en cette ville, mercredi. Des offres furent faites par M. Geo. Van Dyke, de Boston, pour l'achat de la propriété. Ces offres seraient de \$1,000,000. Le grand moulin à papier d'East Angus a été fermé depuis un an. On dit que dans le cas où M. Van Dyke ferait l'acquisition de la propriété, une nouvelle compagnie serait formée et l'établissement prendrait une nouvelle direction. Il n'y a encore aucun marché de conclu, mais les propositions d'achat seraient très avancées.

—M. Herbert Ingram, un des plus anciens citoyens de Sherbrooke, est décédé ce matin. Le défunt était né dans le Devonshire, en Angleterre. Il demeurait à Sherbrooke depuis de longues années. M. Ingram avait tenu l'Albion Hotel, l'ancien hôtel Passumpio House, rue Wellington, et avait eu des intérêts dans la Magog House. Il était malade depuis un couple d'années. Il était âgé de 70 ans. Il laisse une épouse, de secondes noces, une fille, Mlle Katherine Ingram, et deux garçons, MM. H. H. Ingram, propriétaire de la Magog House, et M. A. H. Ingram. Les funérailles auront lieu dimanche, à 2 30 h. p. m.

—Le jeu de quilles serait en grande faveur pendant l'hiver, si l'on en juge par les préparatifs. Il vient de se former une association dite l'Association de Jeu de quilles de Sherbrooke. L'assemblée avait lieu mercredi soir, au Monument National, Mgr Languay fut nommé président honoraire; M. le Dr J. R. Duncan, président; M. L. H. Olivier, vice-président; M. A. R. Moore, 2nd vice-président; M. G. Bourgoin, secrétaire-trésorier. Plusieurs clubs sportifs ont voulu faire partie de l'association. On dit que les directeurs du Monument National donneront une coupe pour le championnat et d'autres beaux prix.

—Une jeune femme du nom de Carreau a été grièvement blessée, vendredi, à Stukely. Elle était à l'emploi de M. M. Savage et Robert, dans leur chantier. En abattant un arbre, une branche lui tomba sur la tête. Il fut relevé privé de connaissance et demeura dans cet état jusqu'à samedi soir. Sa vie est encore en danger, mais on espère qu'il se rétablira.

—Une grande sphère d'utilité.—La consommation de l'Huile Electrique du Dr Thomas a augmenté dans de grandes proportions. Malgré le fait qu'elle a maintenant été sur le marché au-delà de trente et un ans, sa prospérité est aussi grande que jamais, et la demande qu'on a faite durant cette période a augmenté en très grande mesure. Elle est bienfaite dans tous les pays, et partout où elle a été introduite on en demande toujours de nouveaux approvisionnements.

—Les nombreux amis de Mme Louis Bishop sont surpris d'apprendre qu'elle est arrivée le samedi derrière à Marquette. M. Bishop était autrefois expéditeur de trains du chemin de fer Québec et Lac St. Jean, puis il accepta plus tard la position de gérant de la Eastern Townships Bank, à Marquette, où il ne tarda pas à se créer de nombreux amis, de même que madame Bishop.

—Un terrible accident vient d'arriver dans notre localité. Un jeune homme du nom de B. Conchese, en travaillant à l'extension, qui se mettait à l'œuvre pour faire construire, est tombé du toit d'une hauteur d'à peu près trente pieds, s'écrasant de très graves blessures, principalement à la tête. On dit qu'ayant laissé échapper son marteau, il fit un brusque mouvement pour s'en ressaisir; ce qui lui fit perdre l'équilibre et choir dans le vide.

—Acton se ressent un peu de la tristesse des déclinés que nous apporte le mois de novembre, tous les travaux sont finis, toutes les récoltes d'une grande abondance, on voit maintenant les granges; nous voyons encore les laboureurs dans les champs; ils achèvent cependant leur dur labeur.

—Les citoyens des Etats Unis prennent vraiment goût à notre jolie petite ville qui est sur la voie du progrès. Plusieurs familles riches du pays yackee, sont arrivées pour demeurer avec nous. Bienvenues à tous ceux qui voudront augmenter notre population.

—Préviens le désordre.—Aux premiers symptômes de désordre interne, les Pilules Végétales de Parmelee devraient être prises immédiatement. Deux ou trois de ces petites boules saluaires, prises avant de se coucher, suivies de doses d'une ou trois nuits en succession, serviraient de préventif contre les atteintes de dysenterie, et tous les malaises qui font suite à ce cruel désordre. Les moyens sont simples lorsque la voie est connue.

—Dimanche, M. Robinson, gérant de la Banque des Cantons de l'Est, a présenté, au nom de cette institution, la médaille méritée par le jeune Fortin. M. Robinson était accompagné de M. le curé Gill et de M. le vicair Phœnix, ainsi que de membres de la commission scolaire.

—Extrait des délibérations de la séance du 18 octobre 1906, à Comité de l'Association Médicale de la G. de St. J. La Société Médicale du Comté de Sherbrooke regrette aussi d'apprendre qu'un de ses membres, M. le Dr. Constantineau, de Roxton-Pond, vient d'être frappé dans ses plus chères affections, par la mort de son épouse, Phélieux Constantineau. Elle désire s'informer que l'association très sincèrement et de son cœur, et lui donne l'assurance de ses sentiments de profondes sympathies.

—M. P. Bousquet, représentant de la Patrie de Montréal à Sherbrooke, est allé à St Charles de Richelieu, par affaires.

—M. le Dr L. C. Bachand était à St Johnsbur, Vt., ces jours derniers, l'hôte de son fils, M. J. D. Bachand, dentiste.

—M. Nap. Couture, rue Brooks, a perdu son plus jeune enfant, Germain, décédé à l'âge de 5 mois. L'inhumation a eu lieu mardi.

—Le feu s'est déclaré dans une chambre, au Grand Central Hotel, jeudi soir. Les flammes furent éteintes sans trop de dommage.

—L'ambulance fut appelée à la station du Pacifique Canadien, mercredi, pour transporter Alexandre Dubois à l'Hôpital du Sacré-Cœur.

—Le département de l'aqueduc demande le paiement à tous les consommateurs d'eau, attendu que c'est le dernier trimestre de l'année fiscale.

—Toutes les personnes ayant des armoires pour l'eau feraient bien de régler avant le 20, attendu qu'après cette date, elles peuvent en être privées. 5f.

—Une alarme appela les pompiers au No. 65, rue St Edouard, jeudi matin. Un tuyau trop près de la boiserie avait mis le feu, qui fut éteint sans dommages.

—La convention annuelle des Chevaliers de Colomb avait lieu jeudi. Environ 200 membres étaient présents. Les honneurs de l'ordre ont été conférés à plusieurs membres.

—Le bureau de l'aqueduc sera ouvert toute l'après-midi de samedi (demain), 3 novembre, afin de donner à tous une chance de payer.

—Mercredi soir était "Hallowe'en", comme disent les Ecossais. Les jeunes s'en sont donné pendant un certain temps, dans la soirée. Aucun mauvais tour n'a été joué, croit-on, à cette occasion.

—La Compagnie du Grand Tronc a fait commencer la construction d'une voie d'évitement conduisant au grand hangar au charbon construit par la maison J. S. Mitchell Co., près de la rivière St François.

—L'ambulance fut appelée deux fois, lundi, dans la matinée, pour transporter Albert Deschênes au Protestant Hospital, et dans l'après-midi, pour transporter Mme John Clark à la même institution.

—Le mois d'octobre a été remarquablement beau. On n'avait pas encore fini, samedi, de nous apporter des fleurs de la campagne. Une dame Ingham, chemin de Lennoxville, a trouvé une belle quantité de framboises mûres. La première journée de novembre a été superbe.

—Depuis quelques années, tous les ans la Compagnie du Chemin de Fer des rues de Sherbrooke donne les recettes d'une journée de son chemin aux hôpitaux de la ville. C'est aujourd'hui au profit du Protestant Hospital. La température est splendide et le monde des promeneurs devait être grand.

—Louis Fargues comparait devant le Magistrat de District, mardi. Il avait été invité à prendre un verre de boisson et après avoir porté la coupe à ses lèvres, il en avait jeté le contenu à la figure d'Achille Guilmet. De la accusation d'assaut, Fargues fut condamné à \$1 d'amende et les frais.

—Mardi soir, les pompiers étaient appelés à l'établissement de MM. W. R. Bradley & Son, rue Frontenac. C'était pendant les heures libres et un grand nombre de curieux s'y sont rendus. Le feu avait pris par la fournaise et s'était répandu rapidement. Après une vingtaine de minutes, le feu était éteint.

—Un médecin de Danville fut condamné à \$30 d'amende et les frais, mercredi, devant le Magistrat de District Mulvena, pour avoir émis des certificats permettant d'avoir de la boisson, à des personnes qui n'étaient pas sous ses soins immédiats. La loi qui est très sévère à ce sujet ne permet au médecin que de donner des certificats à ses patients.

—M. C. C. Knight, ancien candidat libéral dans Sherbrooke, va nous quitter. M. Knight va devenir agent général de la "Sun Life" pour la province de Saskatchewan et demeurera à Regina. Un banquet sera offert à M. Knight par ses amis de Sherbrooke, à l'occasion de son départ, le 8 novembre courant, au Grand Central Hotel.

—M. Jos. Gagné, marchand, rue Liverpool, vient de faire terminer une très jolie maison de rapport, voisine de son magasin d'épicerie. Les locataires en ont pris possession depuis quelques jours. Les travaux ont été exécutés sous la direction de M. Chs. Thibault, l'un de nos habiles ouvriers. Le fini de cette maison, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, est excellent.

—La cause du procureur général de la province contre MM. McManus et D. O. E. Denaub, en rapport avec les droits de lit de la rivière Magog, sera entendue en Cour Supérieure, le 9 courant. Le demandeur sera représenté par M. O. W. Oster, C. R., et M. LaBar, de Montréal, et les défendeurs par M. E. Panneton, C. R., et M. Taschereau, de Québec.

—C'est une bonne et salutaire pensée de prier pour les morts. L'Eglise nous rappelle le devoir de prier pour nos chers défunts. Jeudi après-midi, il y avait impressionnante cérémonie au cimetière St Michel. Des foules s'y étaient rendues pour assister au Chemin de la Croix, qui fut fait sous la direction de M. M. les vicaires LaRue et Letendre. Peu de nos cérémonies sont suivies avec autant de piété. Oui,

c'est bien lorsqu'il se place en face de la Mort que l'homme comprend son néant, et qui prie. Après avoir rendu ce devoir public à nos morts, l'assistance se dispersa, pour visiter les tombeaux de parents, d'amis. Quelle grande leçon il y a dans une telle cérémonie!

—Il faut croire que la maladie de l'ivrognerie est difficile à guérir. Quelques habitués qui avaient signé la pétition pour empêcher au commandant de la police ont eu le malheur de retomber. Un d'eux comparait devant le Magistrat de police, mardi. Il avait brisé sa promesse; il était retourné à son vomissement. C'était le deuxième. Sa sentence fut \$50 d'amende et les frais ou trois mois de prison.

—Hier, le 1er novembre, fête de la Toussaint, était une des plus grandes fêtes de l'Eglise. C'est que des fêtes plus consolantes parce qu'elle rappelle le bonheur et la gloire qui nous attendent un jour si nous vivons comme des saints. Sa Grandeur Mgr LaRocque a officié pontificalement, à la cathédrale, et a donné la bénédiction papale à la fin de la messe. Un sermon remarquable sur la fête du jour a été prononcé par M. l'abbé Courtemanche, du Séminaire.

—Il y avait assemblée de la Royal Paper Mills Co. à la salle des Arts, en cette ville, mercredi. Des offres furent faites par M. Geo. Van Dyke, de Boston, pour l'achat de la propriété. Ces offres seraient de \$1,000,000. Le grand moulin à papier d'East Angus a été fermé depuis un an. On dit que dans le cas où M. Van Dyke ferait l'acquisition de la propriété, une nouvelle compagnie serait formée et l'établissement prendrait une nouvelle direction. Il n'y a encore aucun marché de conclu, mais les propositions d'achat seraient très avancées.

—M. Herbert Ingram, un des plus anciens citoyens de Sherbrooke, est décédé ce matin. Le défunt était né dans le Devonshire, en Angleterre. Il demeurait à Sherbrooke depuis de longues années. M. Ingram avait tenu l'Albion Hotel, l'ancien hôtel Passumpio House, rue Wellington, et avait eu des intérêts dans la Magog House. Il était malade depuis un couple d'années. Il était âgé de 70 ans. Il laisse une épouse, de secondes noces, une fille, Mlle Katherine Ingram, et deux garçons, MM. H. H. Ingram, propriétaire de la Magog House, et M. A. H. Ingram. Les funérailles auront lieu dimanche, à 2 30 h. p. m.

—Le jeu de quilles serait en grande faveur pendant l'hiver, si l'on en juge par les préparatifs. Il vient de se former une association dite l'Association de Jeu de quilles de Sherbrooke. L'assemblée avait lieu mercredi soir, au Monument National, Mgr Languay fut nommé président honoraire; M. le Dr J. R. Duncan, président; M. L. H. Olivier, vice-président; M. A. R. Moore, 2nd vice-président; M. G. Bourgoin, secrétaire-trésorier. Plusieurs clubs sportifs ont voulu faire partie de l'association. On dit que les directeurs du Monument National donneront une coupe pour le championnat et d'autres beaux prix.

—Une jeune femme du nom de Carreau a été grièvement blessée, vendredi, à Stukely. Elle était à l'emploi de M. M. Savage et Robert, dans leur

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de **Chas. H. Fletcher** et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'expérience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les Indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité. Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE **CASTORIA** PORTE TOUJOURS La Signature de

Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

LE VIN de QUININE de **CAMPBELL** REND LE SOMMEIL et l'Appétit. **FORTIFIE** UN TONIQUE PARFAIT. Recommandé par les médecins.

Les Teintures Turques sont Garanties. donner des couleurs brillantes et permanentes. Exactement la nuance que vous désirez. Nul autre teinture ne donne des résultats aussi constants. Pour la Soie, la Laine, le Coton, les Plumes, etc. 10 cts. le paquet partout. **BRATLEY SONS & CO., Limited** MONTREAL, P.Q.

Non-dents sont très belles, racines, garanties. **INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMÉRICAIN** (Incorporé) 182 Rue Saint-Denis, Montréal.

SANTAL MIDY 48 HEURES. Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les capsules et les injections.

COURROIES "MAPLE LEAF" en TOILE DE COTON PIQUÉ. **DOMINION BELTING CO. LTD.** HAMILTON, CANADA.

Gin Kiderlen Le Plus Pur. Le Plus Fort. Le Meilleur au Goût. Fabriqués par la Distillerie "Niederland", la plus considérable dans la Hollande. Le Gin Kiderlen y est reconnu comme le meilleur et jouit d'une vogue immense. S. B. TOWNSEND & CIE, AGENTS POUR LE CANADA MONTREAL.

Le Gin Croix Rouge



ne brûle pas l'estomac, parcequ'il est pur.

C'est le seul Gin qui a vieilli pendant des années dans des entrepôts contrôlés par le Gouvernement.

LE PETIT COLON

NOUVELLE INÉDITE

Les quatre équipes de petits colons parisiens, placées chacune sous la surveillance d'un monsieur débouché rent bruyamment dans le pré, en chantant leur (sic) favorite :

Julie Prévaut, qui gardait les vaches de la Boulatrie, en coassant, av croupie derrière une bouchère, leva la tête...

L'aiguille entre le pouce et l'index, elle regarda curieusement ce défilé de faces pâlottes qu'un bavolet fixé à la casquette de toile grise, protégeait contre les ardeurs du soleil tropical.

An passage, le maître, qui venait en dernier, la salua et, tout aussitôt, lança un ordre :

—En place pour le goûter ! Le turbulent essaim se rua vers un ruisseau qui était au fond du pré et que bordait un épais rideau de trembles et d'ormes. Les musettes s'ouvrirent, les genoux fléchirent, des culbutes et des pirouettes soulèverent l'hilarité générale, puis le bruit se calma : sur l'herbe molle, groupés en des pans d'ombre dont la fraîcheur était encore accrue par le voisinage de l'eau, les petits colons goûtèrent...

Oh! ce ne fut pas long : en hâte, les quenottes grignotèrent comme des souris maigres, à même le pain et la casquette de toile grise, et se gaisèrent aussitôt.

Un monsieur lança : —Hé! Edmond, tu ne joutes pas? L'interpellé fit un signe négatif, longea pensivement la haie en petit homme désolé que rien n'amuse. C'était un blondin de onze à douze ans, rendu sec et long comme une gale par une croissance trop précoce.

Dans sa face étiolée, deux yeux fiévreux brillèrent, qui dénotaient une intelligence vive.

Machinalement, il arracha une clé-mattée enroulée autour d'un églantier et lève basse, la démarcho indolente, se rapprocha de Julie auprès de laquelle sommeillait un gros chien de ferme :

—Comment qu'il s'appelle, votre chien, madame? interrogea-t-il en un flet de voix qui trahissait une timidité excessive.

—Papillon, répondit la servante de ferme, amusée par son attitude.

—Papillon... répéta le petit colon. Il n'est pas méchant?

—Du tout. Le regard de la femme scruta la physionomie de l'enfant.

L'examen fut à l'avantage de ce dernier. —Assieds-toi... si le cœur t'en dit. Il s'assit gâchement, et caressa le chien pour se donner une contenance.

—Tu n'aimes donc pas à jouer avec les cochons?

—Je jousais... des fois... au préau... mais ici... ça ne me dit pas.

—A quelle école vas-tu?

—Rue Saint-Maur... J'ai eu cette année mon certificat d'études... Papa m'inscrira encore à l'école jusqu'au

Rien ne fait souffrir les Hommes comme le Mal de Reins

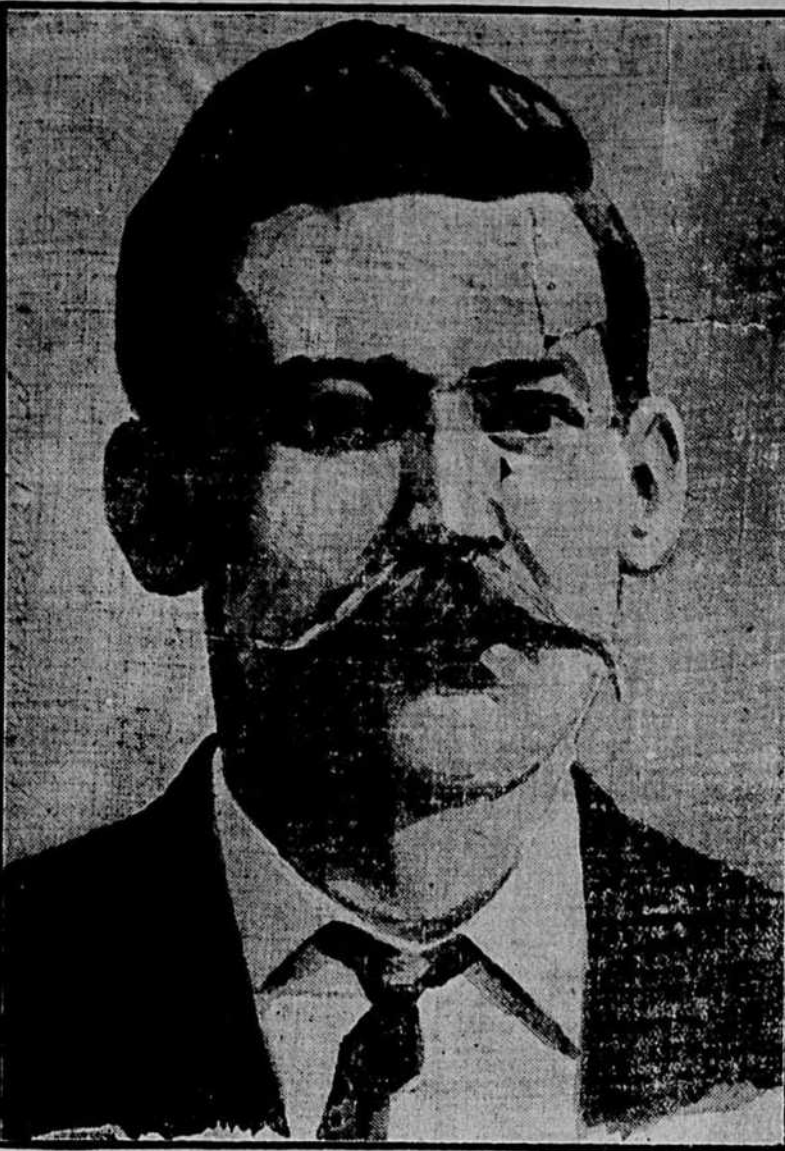
GUERISON MERVEILLEUSE DE M. J. GRIGNON QUI SOUFFRAIT DE CETTE MALADIE — IL N'EST PLUS LE MEME HOMME DEPUIS QU'IL A PRIS LES PILULES MORO, IL VANT CE GRAND REMÈDE POUR LES HOMMES

Tous les hommes qui souffrent du mal de reins devraient savoir qu'ils ont à leur portée, dans les Pilules Moro pour les Hommes, un remède capable de les guérir.

Soyez forts, la faiblesse chez les hommes n'attire que la pitié et ne peut amener que des désagréments. La bataille de la vie est rude, préparez-vous. Si votre constitution est bonne, conservez-la bonne; si elle est faible, gagnez des forces. Si vos nerfs sont sains et fermes, gardez-les ainsi, vous en aurez besoin pour la lutte. S'ils sont faibles, veillez-y journellement et voyez à ce qu'ils reçoivent le traitement voulu. Si vous voulez accomplir de grandes choses, il faut que vous ayez la vigueur nécessaire.

Vous trouverez dans les Pilules Moro l'aide dont vous avez besoin pour votre santé si elle chancelle; elles sont une sauvegarde contre le dépérissement et la décadence de la constitution; elles feront de vous un homme plein de force et de courage. Elles ont guéri M. Jos. Grignon d'un mal de reins qui durait depuis deux ans, l'empêchant de travailler bien souvent et lui faisait passer des journées entières dans d'horribles souffrances. Deux médecins cependant l'avaient traité. M. Grignon déclare que ce que les Pilules Moro ont fait pour lui est vraiment extraordinaire. Nous voulons que tous les hommes malades lisent son témoignage qui suit et se rendent compte, par eux-mêmes, des effets heureux des Pilules Moro dans le traitement des maladies des hommes.

«Les Pilules Moro», dit-il, «m'ont fait beaucoup de bien pour une maladie de reins dont je souffrais depuis deux ans. Il ne m'en a fallu que quelques boîtes pour me guérir, quand beaucoup d'autres remèdes, prescrits par deux médecins, ne m'avaient pas soulagé. J'avais pris ma maladie à travailler bien fort, à avoir trop chaud ou bien froid et à m'être exposé à l'humidité. Maintenant je ne ressens aucune des douleurs qui me tourmentent des journées entières, je travaille à l'aise. Je suis fort et je suis heureux. Les Pilules Moro seules ont opéré en moi ce changement. Je les ai prises d'après les recommandations sur les journaux, que des hommes guéris par ces mêmes pilules faisaient pour aider à ceux qui souffrent, et dans le même but, je veux,



M. J. GRIGNON, 20 Bowler St., Fall-River, Mass.

moi aussi, publier l'efficacité que les Pilules Moro ont eue dans mon cas.

J. GRIGNON, 20 Bowler St., Fall River, Mass.

Les Pilules Moro pour les Hommes ont fait pour des milliers d'hommes ce qu'elles ont fait pour M. Grignon, c'est-à-dire qu'elles les ont préservés lorsque leur santé était à la veille d'une ruine complète; elles ont calmé leurs craintes, ramené le courage dans leur âme et aussi le bonheur dans leur foyer.

CONSULTATIONS GRATUITES. Adressez-vous par lettre ou personnellement au No 272 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des

conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi, au besoin, d'autres traitements si votre maladie les requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

vacances prochaines pour suivre le cours professionnel... Ensuite, je serai placé en apprentissage.

—Qu'est ce qu'il fait, ton papa? —Il est tourneur en bronze.

—Et ta maman? —La question dut paraître indiscret au petit colon. Dix secondes, il se tint, les yeux égarés dans le vide, les joues cinglées d'une rougeur, puis, il fixa la servante, lut dans son regard une sorte de curiosité compatissante qui le remua tout entier. Et il dit à mi-voix, comme s'il avait conscience de la honte qui s'attachait à son aveu :

—Maman nous a quittés... papa et moi.

L'aiguille resta plantée de biais dans un ourlet...

—Et tu étais... tout jeune... quand elle t'a laissé?

—Je venais seulement d'être sévré... Papa buvait et, à sa sortie de l'atelier, il avait des colères rouges...

Alors... un soir... maman est partie avant son retour... Elle a laissé une lettre comme quoi elle expliquait son chagrin de ne pouvoir supporter plus longtemps une vie pareille... Elle disait qu'elle avait l'intention d'aller se louer quelque part... que papa n'entendrait jamais plus parler d'elle... que la nécessité la poussait à se séparer de moi... parce que les maîtres ne veulent pas d'une domestique avec un enfant en bas âge... mais qu'elle enverrait tous les ans le montant de ses gages... pour que je ne manque de rien... C'est papa qui m'a raconté tout ça.

Le petit colon se tut. Sa figure exprimait cette tristesse résignée qui est le reflet d'une souffrance incurable. Deux minuscules perles brillaient à ses yeux : il s'en aperçut et détourna la tête de geste d'un homme qui a la pudeur de son émotion.

La servante, de son côté, attira l'attention de Papillon sur une vache qui s'était aventurée à la limite du pré, puis, la voix molle, elle interrogea :

—Ton papa a demandé le divorce?

—Oh! non, madame... il s'est ran

gé du jour du départ de maman... Il a compris qu'il avait failli... Et ça est fini : jamais il n'a plus mis les pieds au cabaret... C'est qu'il est bon, papa!... Il n'y a pas meilleur que lui... Toujours porté à rendre service... Les locataires de la maison pourraient vous le dire... Voilà plus de douze ans qu'on y habite... parce que papa n'a pas voulu démissionner après le départ de maman... Il dit qu'il ne pourrait pas vivre autre part... Moi, je crois tout le contraire... parce que... la table... le lit... les meubles... tout lui parle... tout augmente sa peine... Je m'en aperçois bien. Allez!... L'autre jour, j'avais une assiette de six ours, qu'il avait cassée, il s'est mis à pleurer... Parrait qu'il l'avait gagnée avec maman à la foire au pain d'épices... peu de temps après leur mariage...

Il y a des fois où il rentre de l'atelier triste à mourir... Faut pas lui parler de manger, ces soirs là... Et, quand il s'aperçoit que son chagrin me gagne, il m'enlève... il m'embrasse de tout son cœur... et il me dit : «Pleure pas, va... mon petit ça... Tu auras peut être plus de chance que moi : tu reverras sûrement ta maman... quand je n'y serai plus.»

La voix de la servante chavira :

—Il n'a pas essayé de la retrouver?

—Si. Il s'en est occupé. Mais il n'a pas réussi... Papa ne peut pas s'absenter de son atelier... Puis un man a le soin de mettre ses lettres dans la boîte d'une gare... sur la grande ligne des express du Bourbonnais... Ça fait qu'aucun bureau

de poste ne figure sur les timbres... On a dû augmenter ses gages, à maman : à Noël dernier, l'enveloppe contenait un billet de cinquante francs de plus que d'habitude... Et elle ne déclarait rien... toujours rap port au bureau de poste qu'elle ne veut pas qu'on sache probablement...

Papa, lui, place tout cet argent à mon nom : il ne veut pas que j'y touche jusqu'à ma majorité... Il m'a dit à mon départ : «Puisque tu vas pour trois semaines à Monarie en Paisaye, tu pourrais peut être t'informer au sujet de ta mère. Elle était native de ce pays... d'un village des environs de Gien... J'ai regardé sur la carte : Monarie ne doit être éloigné de Gien que d'une trentaine de kilomètres... Demande... Le hasard pourrait nous servir... Elle s'appelle Julie Prévaut... de son nom de fille.

Un silence angoissé de deux secondes... puis le petit colon ajouta, timidement :

—Des fois... madame... que vous sauriez?

Un sanglot inouï déchira soudain la gorge de la servante de ferme... En un geste de folle elle s'empara de l'enfant : ses lèvres bèrent les siennes et son âme se fondit, exquise, en ce souflet :

—Mon petit!

LE PASSE-TEMPS

est une superbe revue musicale littéraire et sociale avec texte et musique qui paraît tous les quinze jours. Intéressante et utile pour professeurs et élèves. 8 pages de textes et 16 pages de musique choisie : musique de piano, d'orgue, de violon, de mandoline, duos, etc. Une magnifique prime est donnée aux abonnés d'un an. En vente partout, 5c le numéro. Abonnement, \$1.50 par année. S'adresser au bureau du Progrès de l'Est, Sherbrooke, ou à J. E. Belair, éditeur, 58 St-Gabriel, Montréal.

Chère Mère

Vous petits enfants exigez des soins constants par les temps d'Hiver et d'Automne. Ils contractent le rhume. Connaissez-vous Shilo's Consumption Cure, le Tonic des Pommiers, et ce qui est accompli pour tant d'autres? Elle est réputée être le seul bon remède pour toutes les maladies des conduits aériens chez les enfants. Elle est absolument inoffensive et elle est agréable au goût. Guérison garantie ou votre argent vous est retourné. Le prix est 50c la bouteille, et tous les marchands de médecine vendent.

SHILOH

50c. Tous les marchands la garantissent.

Morency & Millet,

MARCHANDS DE CHAUSSURES, Ont d'écouler 200,000 paires

H. H. MORENCY

Lui-même conduira le commerce à l'avant il est à adopter le système employé avec tant de succès dans les villes considérables, celui de vendre que les lignes bien connues de manufacturiers spéciaux, et il vendra les chaussures "Union Made" presque exclusivement.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

Horaires pour l'Automne et l'Hiver. Le et après Lundi, 8 Oct. 1906.

Les trains circuleront comme suit :

EXPRESS DE BOSTON ET NEW YORK—Laisse Sherbrooke 7.30 a. m., tous les jours excepté le dimanche, arrive Lévis 1.10 p. m., arrive Québec 1.15 p. m. Char Pullman de Springfield à Québec et char Pullman de Boston à Sherbrooke, faisant connexion avec le char Pullman de Springfield à Québec.

NOTE—Le char Pullman laissant Springfield le samedi ne se rend pas plus loin que Newport—Laisse Sherbrooke 4.00 p. m., arrive Lévis 9.20 p. m., arrive Québec 9.30 p. m. tous les jours excepté le dimanche.

ACCOMMODATION—Laisse Sherbrooke 8.30 p. m., arrive Lévis 7.15 a. m., arrive Québec 7.20 a. m., tous les jours excepté le dimanche.

Aus convois faisant correspondance sur la division de Montréal.

ARRIVÉE A SHERBROOKE

EXPRESS DE BOSTON ET NEW YORK—Laisse Québec 2.30 p. m., arrive Lévis 3.00 p. m., arrive Sherbrooke 8.40 p. m., Char Pullman de Québec à Springfield, faisant connexion à Sherbrooke avec le char Pullman pour Boston, tous les jours excepté le dimanche.

NOTE—Le char Pullman laissant Québec le samedi fait connexion à Springfield avec le char Pullman, arrivant à New York 2.15 p. m., au lieu de 11.27 a. m. comme les autres jours.

PASSAGÈRE—Laisse Québec 7.30 a. m., arrive Lévis 8.00 a. m., arrive Sherbrooke 1.10 p. m., tous les jours excepté le dimanche.

ACCOMMODATION—Laisse Québec 6.30 p. m., arrive Lévis 7.00 p. m., arrive Sherbrooke 9.10 p. m., Laisse Lévis tous les jours excepté le samedi.

Aus convois faisant correspondance sur la division de Montréal.

Pour tableaux horaires, billets et toutes les formalités, adressez-vous à aucun des agents de la compagnie.

J. H. WALSH, G. O. GRUNDY, G. G. P.

BOSTON & MAINE R. R.

Arrangements d'Hiver LE 8 OCT. 1906.

Les convois circuleront tous les jours excepté le dimanche, et lorsque mauvais temps.

LES TRAINS QUITTENT SHERBROOKE

MALLET—Laisse a. m. pour St. Johnsbury, Worcester, Boston, Springfield et New York.

MIX—10.00 a. m., arrive Newport 12.10 p. m., arrive Boston 1.15 p. m., arrive Portland, Me. 1.30 p. m. pour Boston et Portland, Me.

EXPRESS DE NUIT—8.15 p. m. pour Boston et New York.

ARRIVÉE A SHERBROOKE

VENANT DU SUD—Express laisse Boston 9.00 a. m., Worcester 8.00 a. m., Portland 8.40 a. m., Sherbrooke 3.10 p. m., arrive Sherbrooke 8.20 p. m.

L'EXPRESS DE NUIT laisse Boston 7.30 p. m., arrive Sherbrooke 7.15 a. m.

LOCAL—Laisse Concord 5.45 a. m. via Plymouth, faisant connexion à New York et Newport arrivant à Sherbrooke 3.00 p. m.

D. J. FLANDERS, Agt. gén. pour voyageurs et billets

Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 16, non réservée, peut être achetée par toute personne qui est chef de famille, ou tout homme âgé de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres ou moins.

L'inscription doit être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous.

1. Une résidence de six mois au moins à la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

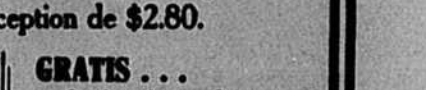
2. Si le père (ou la mère, si le père est décédé) : homesteader résido sur une ferme dans le voisinage de la terre à acheter, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par 60 it devra être donné au Commissaire des Terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. GOLEY, Sous ministre de l'Intérieur.

ESTABLISHED IN 1870. P. BIRON,

SHERBROOKE-EST.



CARROSSIER,

Je fais sur commande les wagons à coussinet ou pneumatiques de toute description. J'ai aussi en vente des wagons couverts, en grande quantité.

Je fabrique aussi toutes sortes de cabriolets, wagons de travail, omnibus d'hôtel, etc., et à désir, je puis leur mettre des bandages à en caoutchouc et bandages à caoutchouc ou de caoutchouc dur appliqués aux vieilles roues sur demande. Je me procure mes bandages d'une des meilleures manufactures de caoutchouc des Etats-Unis.

Tout ouvrage garanti, et les prix et les conditions pour ces voitures sont raisonnables. Réparations de toutes sortes faites ou le plus court délai possible. Peintures et vernis de toutes les vieilles voitures une spécialité; aussi bourrage. Le tout à des prix modérés.

300,000 Boîtes de "Café de Madame Huot"!

Tel est le chiffre des ventes de ce Café sans rival, d'un arôme riche et délicieux, qui allie la force à la finesse. Nos épiceries vous donneront égale satisfaction : les produits purs sont les plus économiques! Envoi franco sur réception de \$2.80.

2 lbs. Café de Madame Huot	75c.
1 lb. Thé japonais "Condor"	40c.
1 lb. Thé noir "Ceylan" "Condor" ou 2 lbs. de l'un ou l'autre de ces Thé, au choix	40c.
1 lb. Moutarde "Condor" absolument pure, contenant toute son huile	50c.
1 lb. Poudre à Pâte "Condor" sans rivale	25c.
1 lb. Epices Assorties. Boîtes de 1 lb. Les plus hautes qualités	50c.

LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITÉE, Thé, Cafés, Epices, Vinaigres en Gros, 281-285 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL, Canada.

GRATIS... Sur demande, notre livre: "Café de Madame Huot" et de son Thé.